

La Voie des Botis

*< des Hauts Sarts à Coronmeuse
à travers 7 siècles de houillerie >.*

Walthère Franssen

Mise à jour le 20 janvier 2015

*À Laurent Dalemans, du club de balade "Lès vîs solés da Charlèmagne",
avec toute mon amitié.*

La Voie des Botîs

Laurent, il y a déjà plus de deux ans, je t'avais promis une documentation sur la Voie des < Botîs >. Comme "à qui sait attendre tout arrive", voici enfin cette documentation que j'ai recherchée avec plaisir pour les < Vîs solés >.

Voie de communication pour les personnes et les marchandises, la Voie des < Botîs > avait plusieurs fonctions liées aux activités (notamment) agricoles et industrielles de la région. Mon texte ne fait référence qu'à une seule de ces activités, celle liée à l'exploitation minière du charbon.

Dans ce texte, les paragraphes écrits en italiques sont des réflexions adressées au "guide" du club. Ceux écrits en caractères normaux contiennent des commentaires sur l'histoire des lieux. Dans les cadres, on trouvera ce qui est à voir, avec un numéro qui renvoie à la carte jointe.

L'histoire de la houilleries est liée à la langue wallonne, j'ai donc privilégié les mots du wallon liégeois (écrits en calligraphie et placés entre guillemets dans le texte) que je fais suivre de leur traduction française, lorsque cela est nécessaire.

Les commentaires proviennent pour une (petite) part de ce que j'ai pu observer sur ce parcours, et pour une (grande) part de ce que j'ai trouvé dans divers textes se rapportant à l'histoire locale. Les abréviations des noms des auteurs indiquées dans le texte renvoient à la bibliographie donnée en annexe.

Un passage très ancien était emprunté par les gens d'Oupeye, de Hermée et du haut de Herstal pour se rendre à Liège. Il reliait au port de Coronmeuse et à l'entrée Nord de la ville de Liège les divers hameaux et localités situés le long de la partie haute du versant gauche de la Meuse. Sur les cartes anciennes, ce passage va, quasi en ligne droite, de la ferme de l'Abbaye (actuelle Ferme Thiry, rue de l'Abbaye) à un ancien poste de garde de la cité: le Château des Quatre Tourettes (au 535 de la rue St-Léonard), en passant par les fermes de Rhees, du Séminaire (Ferme Charlemagne à La Préalle) et par le Château de Bernalmont. Le tronçon allant de Hermée à Coronmeuse de ce passage reçut, du XVI^e au XVIII^e siècle, le nom de <Vôye dès Botîs>. La première partie de ce chemin, de Hermée jusqu'en Rhées, moins fréquentée donc moins large, n'était guère plus qu'un sentier, d'où son appellation < Pazè dès Botîs >.

L'itinéraire du sentier et de la voie des < Botîs >, retranscrit sur notre voirie actuelle, part de Hermée [Oupeye] au-delà des Hauts-Sarts. Sur les hauteurs de Pontisse [Herstal], il emprunte le vieux Chemin de la Croix. En Rhées, plus précisément à la Hurnalle, il traverse la rue de Milmort afin de s'engager dans la rue du Bourriquet. Puis dans la Campagne des Monts, il traverse la rue de l'Agriculture pour emprunter la rue Sur les Thiers. Il descend la rue du Bois Gilles, arrive à La Préalle place Jacques Breel puis monte la rue Henri Nottet. À Bernalmont il passe du début de la Lavaniste-Voie [Liège] au sommet de la rue du Baron. Il

rejoint par un court passage la rue des Petites Roches qu'il descend ainsi que la rue Jolivet pour aboutir à Coronmeuse. Enfin, par les rues Adolphe Borgnet et Aux Chevaux, il arrive aux quais de la Meuse.

Tel est l'itinéraire < *dè Pazè èt dèl Vôye dès botîs* > (du sentier et de la voie des < *botîs* >) cité par André Collard-Sacré. (A. Collard-Sacré, La Libre Seigneurie de Herstal, t.2, p.77).

Laurent, je te propose donc de refaire cet itinéraire, en emplissant ton < bot > de morceaux d'histoire de nos charbonnages que tu ramasseras tout le long du chemin. De prime abord, on peut penser qu'il y a peu à voir. Quelques ruines industrielles qui n'en finissent pas de mourir. Quelques anciens puits de mine scellés chacun sous une dalle de béton qui, comme les pierres tombales, portent un nom et une date. Mais en s'attardant quelque peu, tu auras beaucoup à raconter, tant cette histoire, la nôtre, est encore partout présente, donc visible, tout au long de cette "voie des < Botîs >".

Les < Botîs >.

Les < Botîs > c'étaient des hommes qui, comme leurs compagnes les < Boterèsses > (les Botteresses), portaient le < bot >. Le < bot > est un long panier, dont un côté et le fond sont plats. Il est fait en treillis d'osier ou de languettes de bois. Le < bot > se fixe au dos à l'aide de < burtèles > (de bretelles). Pour en augmenter la capacité, on y insérait en le laissant dépasser un < hêra > (un panier sans fond). Lorsque le < Botî > était en attente de chargement ou de déchargement, le bot était appuyé sur un bâton dénommé < bordon d'bot > ou < halebot >.

Les < Botîs > et les < Boterèsses > assuraient toutes sortes de transports. Ceux qui fréquentèrent notre voie pendant plus de trois cents ans transportaient, jusqu'au port charbonnier de Coronmeuse, le charbon des nombreuses petites fosses situées principalement dans cet espace allant des Hauts-Sarts à Bernalmont. Leur activité démarra avec la commercialisation du charbon, elle cessa avec la disparition des petites fosses au profit de houillères plus importantes, dont les accès permettaient l'utilisation du cheval comme moyen de transport.

La contenance en charbon du < bot > était réglée. Il fallait vingt < bots > de charbon pour remplir un < clitchèt > (un tombereau à 2 roues), tiré par un cheval.

Le < Botî > se différencie peu du < Hotî > qui, lui, portait une < hote >, un panier ressemblant au < bot > également porté à dos, mais qui ne peut se poser debout sur le sol car son fond, au lieu d'être plat, est conique. Toutefois < Botî > et < Hotî > se traduisent en français par Hotteurs, de même < bot > et < hote > par hotte.

Sur ces chemins, il n'y a pas que des < Botîs > et des < Boterèsses >. D'autres transportent les < hoyes > (houilles) avec des < hansas > (mannes) et des < bérwètes a flahes > (brouettes munies de cotés). Il y a même quelques < Crah'lis >, c'est-à-dire < dès Martchands d'hoye > (des Marchands de charbon) dont le cheval ou l'âne est chargé d'un sac de charbon. (A.C., t.1, pp.99-100.), (J.Haust, Dictionnaire Liégeois, pp.96-97), (E.Legros, Notre enquête sur les hotteurs et hotteuses de Wallonie).

Quelques < Botîs > partaient de la campagne de Hermée, mais nous, nous commencerons notre parcours aux Hauts Sarts. C'est que, au XX^e siècle, les hommes de l'époque, épris de vitesse et ignorants de tout, construisirent au travers du < pazè > une autoroute. Et sur le béton et l'asphalte de ce type de construction circulent des bolides en tous genres. Il est vraiment dangereux de s'y promener en < vîs solés > (vieux souliers). Pour la

même raison, à l'arrivée à Coronmeuse, afin d'éviter la voie rapide, le tracé initial ne peut être totalement suivi.

Les < Botîs > assuraient le transport des houilles des fosses situées directement le long de ce sentier et de cette voie, mais aussi des autres chemins situés de part et d'autre. J'ai donc fait de même pour ce commentaire, qui suit le chemin initial des < Botîs > mais aussi, sur une profondeur limitée, les autres chemins recoupant la voie. À ta convenance tu pourras, soit de façon continue soit en alternance, établir un aller par la voie des < Botîs > et un retour par les chemins annexes ou vice versa. Des Hauts Sarts à Coronmeuse il y a près de 5 km.

*Dans le texte, j'ai introduit par un astérisque * les lieux-dits et les rues recouvrant la voie des Botîs. Sur la carte, j'ai indiqué en rouge le tracé de la voie et en vert celui des chemins annexes.*

J'ai tenté de localiser, avec plus ou moins de précision, sur la voirie actuelle les nombreux puits de mine creusés le long de notre chemin. Toutefois, outre les nombreux changements des noms de lieux et de voiries intervenus au cours de 8 siècles, il faut tenir compte de 2 observations. La première est que plusieurs puits portant le même nom ont été creusés à des endroits différents. Ce nom commun à plusieurs puits fait généralement référence à une même veine de charbon, ou à une même propriété, ou à un même maître de fosse. La seconde est qu'une même fosse peut porter successivement différentes dénominations. Le changement de dénomination intervenant le plus souvent à l'occasion d'un changement de propriété ou de maître d'une même fosse.

***À Hermée : Un bur abandonné**

Le lieu-dit "La Vaux" est situé au-delà de la rue de Hermée (sur Herstal et Oupeye), anciennement dénommée "Chemin qui allait de Pontisse à Hermée".

A La Vaux, sur un terrain qui peu après fera partie de la concession de la société charbonnière Bons Amis, il y avait, en 1775, un bur. Ce bur bien qu'abandonné depuis des années n'avait pas été remblayé. Les autorités s'en plaignirent car, outre le danger d'y tomber accidentellement, la population craignait qu'un passant attardé, après avoir été dépouillé, n'y soit prestement jeté. Il est vrai que notre histoire connut ainsi des périodes où le brigandage régnait sur nos chemins. La réglementation minière de l'époque prévoyait, pour des raisons de sécurité publique, que l'exploitation terminée les burs devaient être remblayés. Mais, sous l'ancien régime, les maîtres de fosses n'étaient pas très regardants sur ce règlement. En 1782, rien que pour une zone allant de Hayeneux aux Monts, les autorités dressèrent contraventions pour 15 de ces burs abandonnés et restés ouverts. (A.C., t.1, pp.104-106).

***Aux Hauts Sarts : La machine à molettes.**

Deux burs dits du Bourriquet furent foncés Aux Sarts, en 1818, par la société charbonnière "Bon Espoir et Bons amis".

L'actuel Hauts-Sarts regroupe les lieux-dits "Aux Sarts" proche de Pontisse et les "Hauts-Sarts" situé derrière Archis donc proche de Milmort. Foncer un bur est une expression du vocabulaire houiller qui signifie creuser un puits de mine.

Un de ces 2 burs du Bourriquet, dénommé n° 8 après que la concession ait été reprise dans celle d'Abhooz, était situé au croisement des chemins anciennement dénommés de Herstal à Hermée et de la Visé-Voie (A.C., t.2, p.620). *Les actuelles rue de la Limite et le chemin dit d'Oupeye (ou du Fonds d'Oupeye) sont des sections de l'ancienne Visé-Voie.* Le creusement de

ce bur n° 8 permit l'abandon du bur Riz n° 5, jusqu'alors siège principal de Bon Espoir et Bons Amis.

En 1826-1827, un bur fut foncé sur les Hauts-Sarts. On l'appelait < *li bœur* > Radoux. En 1830 l'exploitation de cette fosse fut abandonnée et le bur conservé comme puits d'aérage seulement (A.C., t.2, p.308).

En wallon, on dit de façon égale : < ine fosse > , < ine houyîre > , < on tchêrbônêdje > , < on bœur > , toutefois le mot < bœur > (un bur (A.C., t.1, p.91) ou un, une bure) désigne de façon plus particulière le puits de la mine.

En 1829, au puits dit du Haut Sart, l'extraction du charbon s'accomplit par une machine à molettes actionnée par quatre chevaux (A.C., t.1, p.98).

Les premiers burs étaient des burs à bras c'est-à-dire dont l'extraction, la remonte du charbon, se fait à la force des bras. Une ou deux femmes, dénommées < *trêresses* > (traïresses), remontent, en tournant un treuil, le panier de charbon rempli par 2 ou 3 mineurs travaillant au fond. Ce treuil est composé d'un tambour horizontal muni de part et d'autre de manivelles, il est situé au-dessus du puits d'extraction. Sur le tambour se déroule et s'enroule < *li cwêde* > (la corde) au bout de laquelle est fixé le panier.

Les 2 burs du Bourriquet et le bur des Hauts Sarts étaient déjà des burs plus outillés. Les molettes, avant d'être les 2 grandes roues que nous avons connues, étaient 2 poulies placées au sommet d'un châssis rudimentaire. Le châssis à molettes ou belle-fleur est situé sur le puits. Sur ces molettes passe < *li tchîf* > ou < *li cwêde* >. Ces 2 mots sont synonymes et désignent suivant l'époque successivement : la chaîne en fer forgé ou la corde de chanvre, la corde d'aloïs de Manille et le câble d'acier. Le < *tchîf* > s'enroule ensuite sur un tambour vertical monté sur pivots et traversé par 4 "queues" formant ainsi un manège pour les 4 chevaux. Au bout du < *tchîf* > est attaché < *li coufâde* > (le cuffat), c'est-à-dire une cuve ou une caisse remplie à la remonte de charbon. Lorsqu'après 1815, l'usage des < *bêrlînnés* > (berlaines) en planche ou en tôle roulant sur des guides se généralisa, le cuffat laissa place aux < *gawoûles* > (cages), d'abord simples, ensuite à étages.

Le < *bœur* > Collard, profond de 65 m., exploité jusqu'en 1898, est situé au milieu des Hauts Sarts à l'Est de l'emplacement de l'ancienne ferme d'Archis. Il appartenait à Mr Drion lorsqu'il fut acquis en 1834 par la société Bon Espoir et Bons Amis. Le bur Collard fut approfondi et muni d'un ventilateur hélico-centrifuge pour servir, jusqu'en 1954, de puits d'aération au charbonnage des Boules (Abhooz à Milmort).

***Aux Hauts Sarts : L'araine Nopis.**

L'araine Nopis doit son nom à son auteur Jean Nopis, propriétaire foncier à Oupeye, qui la fit ouvrir en 1622. Son oeil établi au niveau de la Meuse était situé au hameau de Wérihet à Vivegnis. Elle drainait une partie de Vivegnis, d'Oupeye et à Herstal, les Hauts Sarts. La société Bon Espoir et Bons amis en devint propriétaire. L'araine Nopis drainait 14 puits de mine dont les burs n° 1, 2, 3, 4, 5 (dénommé : Riz), 7, 8 (dénommé : Bourriquet) et 9 (situé en Hauts Sarts et remblayé en 1863) de la concession d'Abhooz. Son point le plus haut était le bur Collard où elle était au niveau de la Grande veine d'Oupeye.(A.C., t.1, p.106).

Une autre araine, l'araine Hareng, entreprise en 1666 par les deux frères Henri, dits Naiveux, est connue sous l'appellation xhorre des Dames. Elle drainait la couche Grande veine des Dames . Son point limite se trouvait à Milmort à une centaine de mètres à l'est du puits du Nouveau Siège. Le vieux bur du Sawhay, précurseur de Bonne Foi-Homvent situé au nord de la rue de la Limite, dans l'angle que cette rue forme avec le chemin de fer, était drainé par cette araine. (Milmort La mémoire vive, t.2, p. 115, H. Dewe). Cette araine qui conduisait ses eaux jusque dans les graviers de Meuse sous Pontisse fut prolongée en aval vers 1918 par une galerie construite par Abhooz-Bonne Foi-Hareng (A.C., t.1, pp.123-124).

< In arinne > (une araine) est une galerie destinée à l'écoulement des eaux. Creusée à partir d'un point bas, dans nos régions souvent situé au niveau de la Meuse, elle remonte vers un point haut où elle rencontre les < xhorres >. Une < xhorre >, c'est le canal ou conduit de décharge établi pour favoriser la descente des eaux de la fosse vers une araine. L'oeil d'une araine est l'endroit où celle-ci arrive au jour.

Les premières araines furent creusées au début de l'exploitation houillère au XIV^e siècle. La création, relativement facile à flanc de Meuse, d'araines et de xhorres permit l'exploitation jusqu'à un certain niveau, mais jamais sous le niveau de la Meuse. L'araine Nopis était citée vers 1800 comme la meilleure de la province, car elle permettait l'exploitation minière jusqu'à 80 mètres de profondeur.

A défaut d'araine, l'eau était remontée par < tinne >.(tonneau, bac à eau). Dès le XVII^e siècle, on utilisa des pompes hydrauliques à bras montées en série si la profondeur du bur l'exigeait. Par la suite, il fallut attendre la moitié du XVIII^e siècle pour atteindre les veines de charbon situées à plus grande profondeur. Les charbonnages les plus importants utilisent alors des pompes d'exhaure (*exhaure* = *épuisement des eaux d'infiltration*) actionnées par des machines à vapeur dite machine à feu. Des fosses que nous rencontrerons sur notre parcours, la première équipée d'une machine à feu fut la fosse de la < bak'neûre > (bacnure) à La Préalles en 1740 (C. Gaier, Huit siècles de houillerie liégeoise, p.66).

Rue d'Abhooz. À Abhooz, d'Oupeye à Herstal.

Voir, perpendiculairement à la Deuxième Avenue, la rue d'Abhooz. (R 1) .

Dans le Parc Industriel des Hauts Sarts, une voirie créée en 1994 a été dénommée "rue d'Abhooz" du nom de la Concession minière d'Abhooz et du charbonnage du même nom situé à Milmort. Très anciennement, une exploitation houillère prit comme nom celui du lieu où elle se trouvait: le thiers d'Abhooz situé à Oupeye (A.C. t. II, p. 22). Le nom de cette houillère fut ensuite repris par la Société d'Abhooz qui établit son siège principal, dit siège d'Abhooz, à la Voie des Naiveux, en Basse Campagne, ce lieu fut dénommé également Abhooz. Après la fermeture de ce siège en 1950, la société d'Abhooz concentra ses activités sur son unique siège de Milmort, situé rue du Nouveau Siège (R.2). Le siège de Milmort communément dénommé <às Boules> prit le nom d'Abhooz, il ferma en 1962.

Voir, à l'entrée de Milmort, rue du Nouveau Siège. (R 2)

Chemin dit du Fond d'Oupeye : < Dès p'tits Tèris' èt dès p'tits Beûrs >.

Voir le double terril situé dans le champ enclavé par la rue de Milmort, le chemin dit du Fond d'Oupeye et le chemin de la Croix. On y accède en poursuivant la rue (le chemin) dit du Fond d'Oupeye parallèlement à l'autoroute. Ce terril est signalé au plan par : (T.1)

Les nombreux petits < tèris' > (terris ou terrils) qui subsistent aux Hauts Sarts et ensuite aux alentours de notre voie, témoignent de l'intense activité charbonnière des siècles derniers. Il s'agit de terrils d'une surface de 200 à 500 m² et d'une hauteur de un à trois mètres. Le < tèris > était établi à proximité du < beûrs > (puits). La mise à terril se faisait le plus souvent par < berwètes >, quelque fois par < clitchèt >. Sur les 15 petits terrils (y

compris 2 remblais) que nous verrons sur notre parcours, 5 sont aplanis et recouverts de cultures. Les 10 autres, laissés en friche depuis des décennies, sont recouverts d'une végétation sauvage.

Du XVI^e au XIX^e siècle, ce fut l'époque de grande activité pour ces petites fosses qui fourmillaient dans nos quartiers. La localisation de ces nombreuses petites exploitations charbonnières va des Hauts Sarts à Bernalmont. C'est-à-dire à mi-côte du versant gauche de la vallée de la Meuse. Cette localisation est due à la richesse des gisements et à la facilité de les exploiter. Sur la seule concession de la Grande Bacnure, il y eut 144 burs (C.G., p.40). Ce nombre élevé de fosses proches les unes des autres s'explique par des raisons techniques et de législation minière. Avant le XIX^e siècle, les techniques d'aération, d'exhaure et de transports souterrains ne sont encore que peu développées. Le mineur ne peut ni descendre fort bas ni s'écarter de plus de quelques dizaines de mètres du puits. Aussi pour poursuivre l'exploitation, il est obligé de foncer un bur plus loin. Le droit minier liégeois donnait la liberté d'exploitation à tout propriétaire de terrain, aussi chaque détenteur d'un bout de terrain ne se privait pas d'y foncer un bur. Par la suite, en raison des progrès techniques et de l'instauration de grandes concessions, ces nombreux petits burs disparurent par regroupement au profit d'un nombre de plus en plus limité de puits et de sociétés charbonnières. C'est la loi (française) de 1791 qui abolit la législation minière liégeoise et instaura le régime des grandes concessions minières.

Voir au fond du terail (T.1) une dalle en béton au centre de laquelle un bloc, également bétonné, porte l'inscription : / ABFH / P.B 67 m / 1960 /. (P.1)

La dalle recouvre un ancien puits de mine utilisé jusqu'en 1960 comme puits de retour d'air pour le siège dit des Boules (situé rue du Nouveau Siège) de la S.A. d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng. Ce puits avait 67 mètres de profondeur et il fut remblayé en 1960.

En 1840 le bur principal de la Société Bon Espoir et Bons Amis avait 67 m. de profondeur.

En Pierluse : Les burs du Loup et les burs de Frechecou.

Le lieu-dit "En Pierluse" longe l'actuelle rue Pierluse. Les burs du Loup dont l'exploitation remonte à la première moitié du XVIII^e siècle (1710) étaient situés en Pierluse. Il y en aurait eu plusieurs ainsi dénommés (A.C., t.1, p.126). Deux d'entre eux étaient foncés en Communes, c'est-à-dire sur un terrain communal (A.C., t.1, p.107). Ce même nom, Loup, était donné à une veine de charbon qui avait, ici, de 35 à 40 cm de puissance.

La puissance d'une veine de charbon exprime la hauteur du charbon. L'ouverture d'une veine est la hauteur abattue par l'abatteur : le charbon plus, si nécessaire, le faux toit, et le faux mur, c'est-à-dire une couche de schiste houiller friable située sur et sous la veine. Ainsi, on peut dire "une veine de 35 cm de puissance et de 45 cm d'ouverture".

Les burs de la société de Frechecou, en exploitation à la seconde moitié du XVIII^e siècle, (1745-1793) étaient situés entre Rhées et Pontisse, derrière le Champ d'Epreuve. Il y eut une dizaine de burs ainsi dénommés (A.C., t.2, p.273) car ils exploitaient une même veine, la veine dite de Frechecou. Elle était située sous la veine Loup. Frechecou est une dénomination wallonne dont la traduction littérale en français est "Mouille cul". Elle provient de ce que < *lî dêye* > (le mur) était constamment mouillé. < *Lî dêye* >, c'est la roche sur laquelle repose la veine de charbon et où devaient s'étendre les mineurs pour abattre le charbon. La puissance moyenne des veines de charbon exploitées était de 50 cm dans le bassin herstalien, avec des ouvertures minimums de 30 cm soit la hauteur de la lampe de mineur.

Ces burs Loup et Frechecou, situés en Pierluse, donnèrent naissance sous le règne du maître de fosse Michel Renotte à la société de l'Espérance qui en assura l'exploitation. (A.C., t.2, p.273).

Les familles des maîtres de fosse Renotte et de Lovinfosse et leurs descendants possédèrent en Pierluse de nombreuses propriétés. Déjà propriétaires en 1605, ils l'étaient toujours en 1930.(A.C., t.2, pp.556-557). Il est vrai que de 1644 à 1785, il y eu 5 générations de Michel Renotte et autant de Lovinfosse maîtres de fosses à Herstal (Musée de Herstal., Herstal avant les usines, pp.92-93).

Rue Pierluse : Sous le gazon, un terriil.

Voir à 100 m. du sommet de la rue le bombé d'un terriil. Il est situé face à l'immeuble n° 87, dans la prairie limitée par la rue, l'assise de l'ancien vicinal et le Post House Hotel. (T.2).

Ce terriil est couvert du gazon de la prairie, il n'est apparent que par son bombé et par le schiste houiller qui en sort d'un côté.

Voir à 150 m. du sommet de la rue sur l'accotement gauche de la rue, une pierre indicatrice de charbonnage. Elle est gravée N° 13 Espérance. (P.2).

Cette pierre indicatrice qui a été enlevée de son emplacement d'origine et déplacée sur l'accotement de la rue fait référence à la Concession de l'Espérance dont on est ici à la limite. Des bornes de pierres étaient placées, de façon apparente, et aux frais des concessionnaires, aux points d'intersection des lignes désignées, sur plan, pour limites des concessions.

En Hurbise : L'avoine nécessaire aux 32 chevaux.

Le lieu-dit "En Hurbise" est situé entre Pontisse et Rhées, au-dessus du Doyard en un endroit exposé au vent du Nord-Est. Le maître de fosse Michel Renotte fit construire, en 1750, une demeure pour le maître ouvrier, une forge et un magasin pour remiser l'avoine nécessaire aux 32 chevaux employés à l'exploitation charbonnière. Plus tard ces bâtiments servirent aux mêmes fins et aux bureaux de la société de l'Espérance. (A.C., t.2, pp.335-336).

Rue Hurbise : Con. B.E.H.

Voir les 3 terrils dans le champ face à l'immeuble n°62. Le 1^{er} malencontreusement arasé après 1994, était situé en bordure de la rue (T.3). Le 2^{ème} à une vingtaine de mètres à l'intérieur du champ (T.4). Le 3^{ème} plus à l'intérieur du champ (T.5) est aplani. Les 1^{er} et 3^{ème} sont recouverts de culture et ne sont visibles que par leur bombé et la présence de schiste houiller à leur surface. Sur le 2^{ème} (T.4), une pierre gravée "Con / BEH / N° / 14 ". (P.3).

L'inscription "Con B.E.H." gravée sur la pierre signifie : Concession Bonne Espérance Herstal. Cette pierre marque une des limites de la Concession de Bonne Espérance.

Sentier allant de la rue de Milmort à la rue de Hurbise : Des terrils en série.

Ce sentier porte le n° 86 à l'Atlas des chemins vicinaux. Il démarre rue de Milmort, n°

176, au café "Le Métal". Son dernier tronçon est un passage qui aboutit rue Hurbise à l'immeuble n° 65. Les 3 terrils sont à gauche du passage.

Voir les 3 terrils situés dans le champ limité par ce sentier et le vieux Chemin de la Croix en début du plateau des Hauts Sarts. (T.6), (T.7), (T.8). Le troisième (T.8), situé à une petite centaine de mètres plus en avant dans le champ est recouvert de culture. Il reste aisément identifiable par son bombé, sa couleur noire et la présence de schiste houiller sur sa surface.

A chacun de ces terrils qui se suivent correspondait un puits de mine. Ils sont le témoignage d'une méthode d'exploitation utilisée à l'époque des petits bures. Une carte de demande de concession levée vers 1820, par la Société de Bonne Foi dite Homvent, nous renseigne ainsi un alignement régulier de 16 bures sur 2.500 mètres, de Hermée à Milmort par le haut de Pontisse et les Sarts. Cette méthode permettait de résoudre le problème de l'exhaure. On exploitait d'abord en aval un premier bur dont l'écoulement de l'eau était assuré soit naturellement soit par une araine. Ensuite on creusait et exploitait un second bur jusqu'à un niveau situé en amont du premier, l'eau de ce second bur s'écoulait soit dans les travaux abandonnés du premier soit par le prolongement de l'araine du premier au second. On procédait ensuite ainsi de même pour les bures suivants.

Rue de l'Ancienne Bure : Bur Trixhe Maille de Bonne Espérance.

Voir, à mi-parcours de la rue, à gauche en montant, au centre d'un terrain aménagé en parking la dalle qui recouvre un puits de mine. Elle est située près des vestiaires du terrain de football. Sur la pierre de la dalle l'inscription / Bure Trixhe Maille / profondeur 140 m / remblayé en mai 1971 / Espérance /.(P 4) .

Le bur de Trixhe Maille était considéré comme très important, il était spécialement outillé et possédait une gralle, plan incliné suivant le pendage de la veine, sur lequel les traîneaux chargés de charbon étaient montés à l'aide d'un *< tchîf >*. (A.C., t.1, p.98). En 1830, il fut établi au bur de Trixhe-Maille une machine à rotation pour servir à l'extraction (la remonte) du charbon et à l'épuisement des eaux (A.C., t.1, p.126). Ce bur était ainsi appelé (en 1733) du nom d'un gros propriétaire de parts charbonnières : Henri Maille de Liers, beau frère de Michel Renotte (A.C., t.2, p.557). Situé rue de l'Ancienne Bure en Hurbise, il était avant 1836 le bur principal de la société charbonnière Bonne Espérance. La concession de Bonne Espérance fut établie en 1828, elle était alors de 283 hectares. En 1836, la société s'installa à la Chera, rue du Crucifix. Le charbonnage de Bonne Espérance fut par la suite un des sièges de la puissante Société Anonyme de Bonne Espérance-Batterie et Violette.

Voir le remblai joignant les vestiaires du terrain de football. (T.9).

Ce petit terril ou remblai constitué de schiste houiller provient du bur Trixhe-Maille.

Voir la plaque indicatrice de la rue de l'Ancienne Bure sur l'immeuble n° 99 de la rue. (R.3).

L'appellation "Ancienne Bure" décidée par le Conseil communal de Herstal en 1929 fait référence au bur Trixhe-Maille qui était alors l'ancien bur de l'Espérance (A.C., t.2, p.25).

À Pontisse : Un *< bœur >* carré.

Le *< bœur >* Philippet situé à Pontisse était un bur carré. Lorsqu'il ne fut plus utilisé

son fond se remplit d'eau. Il fut repris dans la concession d'Abhooz (A.C., t.1, p.106). La plupart des puits de mine étaient de section ronde.

***Le vieux Chemin de la Croix :** Abhooz et Bonne Foi-Hareng, un nom composé.

La partie du côté Hauts Sarts de ce chemin est située sur la concession de la S.A. des Charbonnages d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng.

Cette société fut créée en 1879. Elle était l'aboutissement du regroupement progressif de plusieurs petites sociétés charbonnières voisines. La société Bons Amis est constituée en 1792. En 1805 elle s'associe avec la société Bon Espoir à Oupeye, pour créer une nouvelle société dénommée Bon Espoir et Bons Amis réunis. En 1838, Bon Espoir et Bons amis exploitait 2 puits de 67 et 83 m. de profondeur. Elle fusionnera en 1861 avec la société Houillère d'Abhooz, une société datant du XVII^e siècle située à Oupeye qui vint s'établir en 1836 au chemin des Naiveux à la Basse Campagne. Entre-temps la société de Hareng, déjà connue en 1749, avait créé en 1819 (Nihoul, Note manuscrite "Milmort") avec Bonne Foi Homvent une société dénommée Bonne Foi-Hareng réunie. Cette société exploitait la concession de Hareng accordée en 1854. La concession de Hareng en forme de rectangle allait de l'ancienne chaussée Brunehaut, à la ferme d'Arcis et au cimetière de Rhées (A.C., t.2, p.303). De ces sept sociétés citées, Bon Amis et Hareng, déjà en 1851, n'existent plus en tant que sociétés mais seulement en tant que burs. Les cinq autres sociétés se retrouvent en tant que sociétés à l'intérieur de la Société civile d'Abhooz. A partir de 1865, toujours à l'intérieur de la Société civile d'Abhooz, seuls subsistent les deux regroupements, Abhooz et Bonne Foi-Hareng. Leur union formera en 1879 la société d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng. Cette société prit le statut de S.A. en 1891. Les concessions de chacune de ces sociétés constitutives, y compris celle inexploitée de Chertal acquise en 1876, furent réunies en 1893 dans une seule concession qui fut exploitée à partir de deux sièges d'extraction.

Ces sièges étaient situés en Basse Campagne pour Abhooz et rue du Nouveau Siège à Milmort pour le siège dit des Boules. Cette concession unique s'accrut encore par achat d'une partie de la concession de Cheratte en 1894 et d'un territoire de celle de Bonne Espérance Batterie en 1900. En 1929, la S.A. d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng occupait 1252 ouvriers répartis de façon quasi égale entre les deux sièges. Le siège d'Abhooz ferma en 1951. Le siège des Boules, installé à cet endroit depuis 1888 et équipé depuis 1893 d'un puits de 476 m., ferma en 1963. (A.C., t.1, pp.124-125).(Ar. Pr., Archive A.B.F.H., Soc. civile d'Abhooz, Registre aux P.V. des A.G. 1851-1868)

Carrefour des rues de la Limite, de Milmort : L'esponde.

Voir les deux bornes minières gravées EVW ABFH situées de part et d'autre du carrefour (P.5). (P.6) au début du chemin dit d'Oupeye ou du Fond d'Oupeye.

Ces deux bornes marquent la limite de la concession d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng et de la concession d'Espérance-Violette et Wandre. Elles ont dû être placées après 1927, puisque c'est à cette date que la concession du charbonnage de Wandre fut rattachée à la concession d'Espérance et Violette. Avant d'être rattachée à l'Espérance, la concession de Wandre, dont les patrons étaient de nationalité allemande, était placée sous séquestre suite à la guerre 1914-1918. Cette nouvelle concession avait une étendue de 1913 hectares. Ces bornes marquent la limite de deux concessions : côté Milmort, la concession d'Abhooz, et, côté Herstal, la concession de l'Espérance. Entre les deux concessions, il y a l'esponde, c'est-à-dire une zone non exploitable. L'esponde qui était généralement de 13 à 17 pieds (4 à 5 mètres) de largeur avait pour objet d'établir de façon naturelle un barrage étanche pour tenir les eaux entre les

travaux miniers des différents charbonnages. La largeur de l'espace fut portée à 10 mètres par concessionnaire (donc 20 mètres non exploités) par la législation de 1810. L'espace de la Concession de Bonne Espérance venait de Pontisse et allait jusqu'à 500 mètres au-delà du cimetière, là où sont les deux bornes. Ensuite, elle revient à peu près en ligne droite sur le carrefour des rues de l'Agriculture et Sur les Thiers avant de tendre, par la place Laixheau, sous Hoyoux.

Toutes les concessions minières étaient bornées de la sorte, actuellement ces bornes n'ont plus d'autre fonction que d'être témoignages de l'industrie minière.

Rue Bon Espoir : Une petite société houillère.

Voir la rue Bon Espoir située entre les rues de Milmort et des Martyrs (R.4).

Du nom de la société houillère "Bon Espoir" qui de la fin du XVIII^e à la moitié du XIX^e siècle exploite le charbon dans cette partie des Hauts Sarts. Le siège d'origine de la société Bon Espoir était à Oupeye. En 1805 elle s'associe avec la Société Bons Amis pour former la Société Bon Espoir et Bon Amis. Elle continuera néanmoins à avoir une existence et une comptabilité propres. La société de Bon Espoir et la société Bon Espoir et Bons Amis avaient, dans les années 1850, chacune une caisse de secours en faveur de leurs ouvriers mineurs. En 1851 les comptes des deux sociétés sont repris dans la Société civile d'Abhooz. Leurs comptes en négatif à partir de 1851 pour Bon Espoir et Bons Amis et de 1858 pour Bon Espoir firent l'objet d'une décision de liquidation en 1864. Burs et Concessions des deux sociétés sont ainsi intégrés à la société d'Abhooz.

Il était fréquent fin du XVIII^e que les fondateurs d'une société minière donnent à leur nouvelle société une dénomination qui traduisait leur désir de prospérité, d'où les noms de Bonne Espérance, Bonne Foi, Bon Espoir. C'est aussi, sans doute, pour attirer la prospérité aux futures activités d'une nouvelle voirie créée en extension du parc industriel des Hauts Sarts que, le 17 janvier 1995, le Bourgmestre et les Echevins de Herstal la dénommèrent "Bon Espoir".

Rue de la Petite Doucette : Une veine de charbon.

Voir la rue Petite Doucette située à l'angle des rues de Milmort et Bon Espoir. (R.).

"La Petite Doucette" une veine de charbon exploitée dans le bassin herstalien. A la Petite Bacnure elle est située entre la veine dénommée "Envie" et la veine "Grande Doucette". Dans les années 1960 on y accédait par l'étage – 675 mètres. De l'ouverture de cette veine variable suivant les endroits, on sait qu'elle a été de 78 cm pour 55 cm de charbon et 23 cm de pierre friable. Sur l'échelle stratigraphique du Bassin houiller de Liège, établie en 1941 par l'Ingénieur Humblet, une veine commune, appelée "Petite Doucette" au charbonnage de la Petite Bacnure, est dénommée veine "n° V" à Cheratte, "Grande Xhorré" à Wandre, « Grande Bovy" à Belle-vue, "Rouge Veine" à Batterie. Cette confusion des noms de veine est due au fait que ces appellations ont été données de façon empirique par chacun des charbonnages bien avant l'établissement des cartes stratigraphiques fiables et concordantes établies par bassins houillers.

En 1995, la commune de Herstal donna la dénomination de Petite Doucette à cette nouvelle voirie créée en extension du parc industriel des Hauts Sarts.

Rue Haute Claire : Une veine de charbon.

Voir la rue Haute Claire située entre les rues de Milmort et des Martyrs (R.5).

Du nom de la veine de charbon "Haute Claire" exploitée pendant plus de 250 ans dans le bassin herstalien. Haute et Claire désigne vraisemblablement les particularités découvertes à cette veine de charbon. Commune aux charbonnages d'Abhooz, de L'Espérance, de Belle Vue et de la Bacnure, la veine Haute Claire était déjà connue et exploitée en 1727 (M.H., p. 142). Son exploitation fut poursuivie à Abhooz jusqu'à la fermeture en 1963 et à la Petite Bacnure jusqu'aux environs de 1965.

Une veine de charbon est intercalée entre deux couches de roches dont elle suit les plissements et les failles: ainsi à Abhooz (Milmort) la veine Haute Claire était exploitée à une profondeur de 150 à 75 mètres. A la Petite Bacnure, où elle était en 1889 exploitée à 225 mètres, et il fallait, les dernières années, descendre à 450 et à 550 mètres pour l'atteindre. En quelques endroits la veine Haute Claire avait une ouverture maximale de 1 mètre. A Milmort l'ouverture moyenne de cette veine était de 45 cm. Pour le seul charbonnage d'Abhooz, la réserve de charbon exploitable de cette veine était en 1940 de 671.350.000 tonnes (Charbonnage d'Abhooz, Enquête sur les Mines de Belgique et du Nord de la France, Août 1940, Commandant Militaire de la Belgique et du Nord de la France, Roelen, page D 14 et D 16, Archive Pr.). La veine Haute Claire était identifiée notamment par les nombreux fossiles surtout végétaux que contenait son toit (H.C. p. 26.).

C'est en 1995 que la commune de Herstal donna cette dénomination à une nouvelle voirie créée en 1994 en extension du parc industriel des Hauts Sarts.

Carrefour des rues de la Limite et de l'Agriculture : Les Dames du long terril.

Dans les environs de ce carrefour, le bur des Dames du long terril était maçonné sur toute sa profondeur. Il était situé à 550 M. Est et 710 M. Nord du bur de Bonne Foi. Lorsque son exploitation fut arrêtée, il fut recouvert d'un plancher métallique. Il fut repris dans la concession d'Abhooz.

Rue de Milmort : La < Tchèteûte > de Bonne Espérance.

Voir les deux petits terrils situés dans le champ limité par les rues de la Limite, de Milmort, du Bourriquet et du chemin du Paradis. (T.10), (T.11).

Voir le petit terril situé face au cimetière au coin et sous une plantation de basse-tige à l'arrière de l'immeuble n° 212 de la rue. (T.12).

Sous le début de la rue, dans une prairie située entre les actuelles rues clos des Mayeurs et Malvoie, se trouvait la fosse Marsalle, aussi dénommée < *beûr delle Tchèteûte* > (A.C., t.2, p. 146 et p.668) du nom du puits de retour d'air de la dite fosse (H.D.). Ce bur était drainé par l'araine Godin. La < *tchèteûte* > (cheminée d'aération) de cette fosse servit les dernières années de bur d'aérage à la société de Bonne Espérance. Cette cheteute, déjà connue à cet endroit en 1675, ne fut détruite et remblayée que vers 1980, l'endroit porte le nom < *Allé Tchèteûte* > (A la < *Tchèteûte* >).

*** À la Hurnalle : < *Lí beûr dès Botîs* >.**

Le lieu-dit "A la Hurnalle" est situé entre les rues de Milmort, du Bourriquet, du Paradis et le cimetière de Rhées. A la Hurnalle un vieux puits de mine portait le nom de < bœur dès Botís >. Le bur des < Botís > fut repris dans la concession de Bonne Espérance.

***En Rhées.** Le bur du Moulin à vent ! De la < *Tírlotte* > ou de l'anhracite.

Aux siècles précédents et jusqu'en 1836, date de l'établissement de la société de l'Espérance en Chera, Rhées fut, par la grande quantité de petites exploitations houillères qu'il comptait, un important centre industriel minier.(A.C., t.2, p.586).

Entre le cimetière de Rhées et la rue E.Muraille, il y eut le bur Falloise et un bur de Haute et Claire. Ce dernier était appelé communément < *Tírlotte* > mais aussi vers 1729 bur du Moulin à vent (A.C., t.1, p.93). Falloise, est le nom du propriétaire de la terre où la fosse était creusée (H.D.). Du Moulin à vent, car le vent était employé comme force motrice (A.C., t.1, p.98) pour actionner une pompe d'exhaure. Ces deux burs furent repris dans la concession de Bonne Espérance.

Ce bur de Haute et Claire (< *Tírlotte* >) était situé au nord du hameau de Rhées, entre le cimetière et le terrain de foot (Herstal avant les usines, p.86). Haute et Claire est le nom donné à une veine de charbon. < *Tírlotte* > signifie littéralement une fosse où l'on n'extrait que du mauvais charbon, quoique le charbon que l'on extrayait sur les hauteurs de Herstal était un charbon réputé pour sa qualité. Exception faite de certaines veines de Belle vue et de Gérard Cloes qui donnaient du charbon demi-gras, le charbon extrait le long de notre chemin était un charbon de qualité dite maigre. Il était utilisé pour le chauffage domestique et la cuisson des briques, mais aussi par les distilleries, brasseries et fours à chaux. (R. Leboutte, Reconversion ... Les bassins industriels en aval de Liège, p. 96). L'anhracite de première qualité produit par les charbonnages de la Petite Bacnure et de Milmort provenait principalement d'une veine de charbon dénommée Oupeye. Cette veine atteignait jusqu'à 80 cm de puissance à Abhooz à Milmort mais à peine la moitié à la Petite Bacnure où elle fut exploitée jusqu'à plus de 900 mètres de profondeur. La qualité de ce charbon fit la renommée de ces deux charbonnages et la prospérité de leurs actionnaires.

Mais pour les derniers abatteurs de la Petite Bacnure, "Oupeye" n'évoque plus le charbon de première qualité. Cela n'évoque même plus pour eux les "bonnes quinzaines" qu'ils y gagnèrent. Pour ces anciens mineurs, "Oupeye" évoque cette veine de faible ouverture (de 35 à 40 cm) dont l'exploitation intensive fit d'eux, plus rapidement là qu'ailleurs, des silicosés. De cette silicose (les médecins disent anthracosilicose), à cause de laquelle cette dernière génération de mineurs sera bientôt prématurément disparue.

***Rue du Bourriquet :** < *Lí bœur dè bouríkèt* >.

Voir à l'entrée de la rue la plaque indicatrice "Rue du Bourriquet". (R.6).

La rue doit son nom à une ancienne exploitation charbonnière, < *lí bœur dè Bouríkèt* >, qui se trouvait à environ 200 ou 250 mètres derrière le cimetière de Rhées en direction de La Préalle. Ce bur était doublé d'un second bur destiné au retour d'air (H.D.) Ils furent repris dans la concession de Bonne-Espérance.

Un bourriquet est un terme de houillerie qui désigne une rudimentaire machine d'extraction composée d'un tambour horizontal, une espèce de treuil, mu au moyen d'un manège actionné par des chevaux ou des mules. (A.C., t.2, p.77).

Rue Bonne-Foi : Coup d'eau à la houillère de Bonne Foi, 25 victimes.

Voir à l'entrée de la rue la plaque indicatrice "Rue Bonne Foi". (R.7).

Dans cette rue qui reliait la rue de l'Agriculture à la rue de l'Amitié, se trouvait la fosse de Bonne Foi dite aussi < *Homevin* >.(Homvent)

Le 12 septembre 1872, un coup d'eau survenu au charbonnage de Bonne Foi-Hareng fit 25 victimes. Le puits profond de 190 m. fut inondé sur 40 m. Les victimes :- De Herstal : N.Lovinfosse (âgé de 40 ans, marié, père de 6 enfants) et son fils N.Lovinfosse (13 ans), H.Philipkin (35 ans, marié, 3 enfants), A.Cordy (18 ans), M.Josse (18 ans), G.Colette (40 ans, marié 4 enfants), N.Dupont (40 ans, marié), J.Dupont (25 ans, célibataire) ; - De Milmort : L.Ghysen (34 ans, marié), N.Libon (16 ans), G.Lemoine (14 ans), J.-J.et L.Arnold (18 et 28 ans, célibataires), H.Maka (15 ans), S.Thomas (32 ans, marié, 3 enfants), Ch.Antoine (16 ans) ; L.Yans et J.Makoy , - De Vottem : J.-L. Zuède (17 ans) ; - De Vivegnis : N.Lhoest (42 ans, marié, 10 enfants) ; - Les autres victimes étaient domiciliées à Liège (1), Hermée (1), Oupeye (1), Heure-le-Romain (1) et Bilsen (1). (A.C., t.1, p.125)

Un comité de secours, composé de patrons charbonniers et d'autorités communales, se forma pour venir en aide aux veuves et aux orphelins.

Un détachement de gendarmes ,14 hommes et 1 lieutenant, ne suffit pas à maintenir la foule des parents qui se pressait à l'entrée du charbonnage, aussi on fit appel à une compagnie du 12^e Régiment de Ligne caserné à Liège. A l'angoisse succéda le désespoir, et au désespoir l'indignation de voir le charbonnage placer les 25 cadavres dans des cercueils de qualité tellement médiocre que la population a retenu < *on lès metève divins dès kesses às oùs* > (on les mit dans des caisses à oeufs), faisant par là allusion aux caisses, en fines planches non rabotées, utilisées dans le commerce pour le transport des oeufs (Milmort La mémoire vive, t.1, p.21, J. Franquet).

La présence d'enfants au fond de la mine n'avait rien d'exceptionnel à l'époque. En 1874 les 6 sociétés charbonnières situées sous l'actuelle entité déclarent employer 1401 ouvriers mineurs dont 139 enfants de moins de 15 ans. (Ces statistiques comprennent le siège de Batterie situé en partie sous Vottem et rattaché à l'Espérance). Près de 1 mineur sur 10 a moins de 15 ans. Parmi ces 139 enfants, il y a 20 filles et 119 garçons. 15 filles et 3 garçons travaillent à la surface et 5 filles et 116 garçons travaillent au fond. 3 ont entre 10 et 11 ans (1 fille qui travaille au jour à Bonne Foi-Hareng et 2 garçons qui travaillent au fond à l'Espérance) ; 11 ont entre 11 et 12 ans (3 filles, 2 au jour + 1 au fond, et 8 garçons au fond) ; 24 ont entre 12 et 13 ans (5 au jour et 19 au fond, dont 1 fille) ; 44 ont entre 13 et 14 ans (dont 2 filles au fond à l'Espérance) ; 57 ont entre 14 et 15 ans (dont au fond 51 garçons et 1 fille) (Bulletin de l'Union des Charbonnages de la Province de Liège, Liège, 1874, p.200).

L'ancien bur de Bonne Foi-Hareng, en service de 1666 à 1898, a été conservé comme bur d'aérage pour le siège dit des Boules de la société d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng. Eboulé en 1910, il fut en 1918 entouré d'une palissade. A cette époque subsistaient, à 100 mètres du début de cette rue, quelques bâtiments en ruine de l'ancien siège de ce charbonnage. (A.C., t.1, p.106 et t.2, p.74).

***Sur les Monts : Les gisements les plus riches.**

A Herstal, les gisements les plus riches se trouvaient Sur les Monts. (A.C., t.1, p.91).

Les burs de la Vieille < *Tirlotte* >, de Joannes Colleye, de < *Pière* > (Pierre) et Jean Carpay, du Moineau (dénommée également bur aux Moineaux (H.D.), du Cerisier et de Gérard Godin étaient situés sur les Monts.

Croisement des rues du Paradis et Emile Muraille : Le bur du Moineau.

Au croisement de ces rues, le bur du Moineau fut repris dans la concession de Bonne Espérance.

Rue de la Xhorée : L'araine Godin.

Voir à l'entrée de la rue la plaque indicatrice "Rue de la Xhorée". (R.8).

Cette rue doit son nom à la présence, au XVIII^e siècle, d'une araine. Cette araine dénommée Xhorre Godin sur les plans miniers de Bonne Espérance, descend des hauteurs de Rhées, longe le côté nord des rues du 3 Juin, du Monteu et du Bossuron . L'oeil de cette araine, formant autrefois une jolie fontaine, se trouvait à hauteur du canal. Cette araine appartenait au groupe des maîtres de fosses Gérard Godin, Lovinfosse et Renotte. (A.C., t.2, pp.667-668).

Rue Docteur Schweitzer : La Montagne noire.

Voir en bordure de la rue un petit terri (T.13).

Ce petit terri est dénommé par les enfants du quartier "la montagne noire", il est, très heureusement, intégré dans le coin de jeu de la rue Docteur Schweitzer.

Rue Emile Vinck : La rue des Italiens.

Voir dans la cité des Monts les habitations sociales de la rue Emile Vinck. (I.1)

Ignorant Emile Vinck, (1870-1950), qui fut en son temps président de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, les habitants de la cité des Monts surnommèrent cette rue construite de 1949 à 1953 "la rue des Italiens". Et pour cause : les maisons sociales qui y furent construites étaient louées en priorité à des ouvriers mineurs. Et les nouveaux mineurs en ces années d'après-guerre étaient en majorité de nationalité italienne. La guerre à peine terminée, Achille Van Acker, à la fois Premier Ministre et Ministre des charbonnages, lançait "La bataille du charbon". C'est que pour remettre en marche notre économie, la seule source d'énergie que l'on puisse immédiatement exploiter est le charbon. Mais ni un "statut du mineur", ni la réquisition civile n'avaient pu convaincre les mineurs belges de redescendre dans les mines. C'était fini : déjà signalée au siècle dernier, la désaffection des ouvriers belges pour la mine était maintenant complète. En 1865, le président de l'Union des charbonnages liégeois se plaint "qu'une transformation importante s'opère dans les moeurs de cette classe ouvrière dont la génération actuelle déserte visiblement la profession de mineur, pour embrasser celle très lucrative et moins périlleuse d'armurier" (Union des Charbonnages liégeois, Travaux du Comité, Liège, 1870, p.112). Au charbonnage insalubre et dangereux, l'ouvrier belge préférait l'usine. On avait bien en 1945 fait descendre dans nos mines les prisonniers de guerre allemands, mais à partir de 1947 ils devaient être libérés. C'est dans ce contexte que patrons charbonniers, gouvernement belge et gouvernement italien signèrent à Rome le 26 juin 1946 le protocole

Italo-Belge. Ce premier accord prévoyait "le transfert par convoi de travailleurs italiens dans les mines belges" "contribution de l'Italie au relèvement de l'Europe, en compensation de quoi l'Italie recevra du charbon belge proportionnellement au nombre de travailleurs italiens engagés dans les mines belges". Ainsi de 1946 à 1956, 303 convois amenèrent en Belgique 140.105 travailleurs italiens (C.G., p.163). C'est en gare de Liège-Longdoz que le charbonnage de la Grande Bacnure "réceptionna" le 26 mai 1946 un de ses premiers "arrivages d'italiens par convoi" (Institut d'Histoire Ouvrière Sociale et Economique, Liège, Archives du Charbonnage de la Grande Bacnure, Notes, 1946.)

Pour ces travailleurs, il s'agissait avant tout de fuir la misère et le chômage que connaissait l'Italie en cet immédiat après guerre. Arrivés en Belgique en train, puis amenés dans les phalanstères des charbonnages en camion, ils connurent au début les pires conditions de travail et de logement. Quelques un y laissèrent leur vie, la plupart leur santé.

Rue de l'Agriculture : < *Às cínk, às ût, às treûs* >.

Voir les 3 groupes de maisons situés dans la partie haute de la rue. Ils portent les numéros 302 à 310 (I.2), 332 à 346 (I.3) et 404 à 408 (I.4).

Dans la partie haute de la rue de l'Agriculture, le charbonnage d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng, en vue d'attirer la main d'oeuvre, construit début du siècle une série d'habitations réparties en 3 groupes de 5, 8 et 3 maisons. La population les dénomma < *Às cínk, às ût, às treûs* > (Au 5, au 8, au 3).

La politique de logement des ouvriers mineurs du charbonnage de Milmort a toujours été d'intégrer ceux-ci dans la population locale. Cette façon de faire était assez unique, la politique de logement de la plupart des autres charbonnages consistait à "enfermer" leurs ouvriers dans des cités qui étaient leur propriété privée et dont ils contrôlaient les accès.

Laurent, comme certains adeptes des <"vís solés"> sont également adeptes du club "chal on djâse walon", tu peux leur demander de traduire en français <"I d'manève às-ût èt ovrève às Boulès"> (Il habitait une des maisons du groupe de 8 de la rue de l'Agriculture et il travaillait au siège dit des Boules du charbonnage d'Abhooz à Milmort).

Voir le petit terriil situé dans le champ limité par les rues de l'Agriculture (entre les n° 348 et 404), de la Limite, du Paradis et du Bourriquet. (T.14)

Voir à une cinquantaine de mètres en retrait de la rue de l'Agriculture, à la limite du champ et du jardin de l'immeuble n° 346, une borne minière. La borne est marquée coté rue / GB PB / et coté champ / E-V./. (P.7).

Cette borne marque les limites entre la concession Grande Bacnure et Petite Bacnure et la concession Espérance et Violette. Cette borne fut placée entre 1901 et 1927. 1901 est la date du rattachement, sous le nom d'Espérance et Violette, de la concession de Violette et extension et d'une partie de Charteuse à la concession de l'Espérance. 1927 est la date du rattachement de la concession de Wandre.

Rue de l'Agriculture : La fosse Gérard Godin.

La fosse Gérard Godin était probablement située en retrait des actuelles maisons n° 45 à 51 de la rue. Cette fosse était drainée par la xhorre de même nom. La xhorre Gérard Godin drainait la veine Delcheteur connue aussi sous l'appellation Grande veine de Cortils. Cette fosse fut reprise par Bon Espoir (Petite Bacnure).

Rue Emile Muraille : La fosse du Cerisier.

A hauteur et un peu en retrait des maisons actuelles n° 117 à 121 se trouvait en 1610 la fosse dite du Cerisier. (A.C., t.2, p.219).

Sur le Thiers des Monts : La Fausse houillère.

A proximité de la rue des Hineux et du lieu-dit En la Wack situé vers le Thiers des Monts il y avait vers 1699 un bur dénommé Fausse houillère. Il avait été foncé sur une terre appartenant à Michel Renotte, grand maître de fosses. Cette appellation de Fausse houillère témoignerait d'une entreprise minière qui ne donna pas de résultat et dut être abandonnée (A. C., t.2, p.663).

***Rue Sur les Thiers : Limites de concessions.**

Voir face à la rue de la Baume, une borne minière gravée / GB PB / E-V /. (P.8). *Emprunter sur 40 m. le sentier reliant la rue Sur les Thiers à la rue de l'Agriculture. La borne se trouve 20 m. à l'intérieur d'un terrain situé à gauche du sentier.*

Cette borne marque un angle de 2 concessions minières, celle de l'Espérance et Violette et celle de la Grande et Petite Bacnure.

Une seconde borne, portant les mêmes inscriptions, était située en bordure de voirie devant l'immeuble n° 312. Elle disparut en 1992, lors de la réfection de la voirie.

Situé sous la rue Sur les Thiers, le bur Crahette fut repris dans la concession de Bonne Espérance.

Rue Bure Crève-cœur : Ils prièrent et réclamèrent Dieu.

Voir de part et d'autre de la rue les plaques indicatrices "Rue Bure Crève-cœur". (R.9). La rue Bure Crève-cœur donne de la rue de l'Agriculture à la rue Haute Préalle.

À l'angle des rues Sur les Thiers et Haute Préalle, il y avait une houillère dénommée "Crève-cœur". Le 14 février 1684, la fosse de Crève-cœur connut un coup d'eau suite au percement d'un ancien ouvrage de mine rempli d'eau. Cinq ouvriers furent surpris par l'inondation. Un seul fut noyé sur le coup, les quatre autres trouvèrent refuge dans une galerie située au-dessus du niveau de l'eau. Bien qu'à la surface "quantité de bonnes gens" travaillaient à l'écoulement de l'eau, ils ne furent délivrés qu'après 24 jours et 6 heures. Une relation des événements nous précise que pendant tout ce temps, bloqués sans nourriture et dans l'obscurité, ils ne burent que de l'eau et "prièrent et réclamèrent Dieu, la Vierge et tous les Saints". (A.C., t.1, p.105). C'est en souvenir de cette fosse et de ces événements que la Commune donna le nom de Bure Crève-cœur à une rue récemment créée près de l'emplacement de la fosse.

Rue Haute Préalle : Un bur de < Xhufnalle >.

Un bur dénommé < Xhufnale > (Hufnalle) fut repris dans la concession de la Petite Bacnure. Il s'agissait d'un bur maçonné d'une certaine importance. Les dernières années de

son exploitation, ce bur était équipé d'un treuil à bras. Sa profondeur était de 130 mètres. Il fut conservé comme puits d'aération et fut comblé vers 1935. Il était alors situé dans le jardin d'un immeuble de la rue Haute Préalle(A.C., t.2, p.307 et 335), face à la rue Malgagnée, au lieu-dit En Rivette (A.C., t.2, p.601).

Rue Jean-Henri Stiennon / Rue Fosse Cromptire

: Vingt-cinq mineurs noyés à la fosse < *Cromptire* >.

Voir à l'entrée de la rue la plaque indicatrice "Rue Fosse Cromptire". (R.10).

La rue Jean-Henri Stiennon était, en 1930, dénommée du nom d'un petit charbonnage qui y était situé : rue Fosse Cromptire. Le haut de cette rue était également dénommé "Au terris Thiry Debeur" ou plus simplement "Sur le Terris". Cette fosse, connue depuis 1658 alors qu'on y exploitait la Macy Veine (C.P-B), est citée dans les archives sous 4 appellations différentes, reprenant nom et surnom d'anciens maîtres de fosse. Cela a d'abord été la fosse Gillet-Pirotte et la fosse Courard, puis un siècle plus tard à partir de 1754, la même fosse est nommée du nom d'un important maître et propriétaire de fosse Thiry Debeur connu sous le surnom de "< *Cromptire* >" (pomme de terre) d'où la dernière appellation de la fosse. (A.C., t.2, p.270).

Lorsque récemment la Commune traça les rues d'un nouveau lotissement proche de la fosse, elle donna à une de ces rues le nom de rue Fosse Cromptire. L'emplacement du puits étant classé en tant que zone à non bâtir, le lotisseur l'a incorporé dans la voirie et ses abords entre les maisons 41/43 et 40/42 de la rue.

Ce puits de mine connut successivement deux catastrophes meurtrières. Le 19 septembre 1776, cinq hommes y périrent. Ils furent enterrés ensemble au cimetière de la Chapelle St Lambert. Il s'agissait de Jean Hensenne-Jacqmart, Donnais Piron-Gilon, Martin Chefneux-Authier, J.Corbeau et François Delarge-Martin.

Deux ans plus tard, le 8 octobre 1778, 26 hommes se trouvent au fond de la mine lorsque survint un coup d'eau : seul Pierre Budin s'échappa, les 25 autres furent noyés. Deux corps furent retirés de la mine, celui d'un jeune homme Joannes Burtin et celui de Toussaint Delfosse-Douret. Les 23 autres corps restèrent ensevelis dans la mine : c'était ceux de Michel Matray-Hurnay, Simon Perée-Gobert, L.Rorive-Delavaz, le maître ouvrier H.Delerut-Labeye, J.Demoulin-Michau, A.Demoulin-Lambrecht, H.Cabolet-Magnée, H.Londot-Bricteux, Gérard Wallet-Radoux, A.Fayn-Lepiemme, N.Germeau-Pollain, Pierre Lambrecht-Clerdent, R.Wathar-de Keine, Gilles Jotay, Gilles Radoux, B.Delarge, J.Walle, G.Delarge, N. et M. Bastin, E.Charlier, T.Delfosse-Douret et H.Jacquet. (A.C., t.1, p.105).

La fosse < *Cromptire* > fut par la suite reprise dans la concession de la Petite Bacnure.

Rue Tiraleau : Tire à l'eau.

Voir à l'entrée de la rue la plaque indicatrice "Rue Tiraleau". (R.11).

Cette nouvelle rue, située Sur les Monts, doit son nom à une fosse de charbon située à La Préalle au Pied du Bois Gilles et dénommée "Tirleau". Cette fosse était située au niveau d'un ruisseau, le Rida, dans le creux de vallée entre "la montagne" de Rogivaux et le thier du Bois Gilles. Probablement que pour l'exploiter, il fallait, plus que dans d'autres fosses, tirer davantage d'eau. Dans la plupart de ces petites fosses l'eau qui inondait les galeries souterraines, lorsqu'elles n'étaient pas drainées par une areine, était remontée à la surface par "tine", un bac en forme de tonneau.

***Sur les Thiers : L'Areine Marteau.**

Dans cette zone située sur les hauteurs de l'ancien Bois Gilles, plusieurs petites fosses furent reprises dans la concession de la Petite Bacnure : les burs < *Crompire* >, < *Tchéye* > Cheval (en français: Chie Cheval), Crève-cœur, de l'Agneau, un bur Xhufnalle et le bur Lognon, ce dernier étant situé Sur les Thiers. Les quatre premiers burs cités étaient drainés par l'areine Marteau qui s'étendait sous la campagne de la Haute Préalles et dont l'oeil était situé au moulin Maisse à l'entrée de la rue Charlemagne. Les eaux de cette araine venaient ainsi grossir Le Rieu < *dès Molins* > (des Moulins). Le Rieu était cet important ruisseau qui traversait La Préalles. (A.C., t.2, p.243).

***Rue Sur les Thiers : Un terri de la fosse < *Crompire* > ?**

Dans le champ enclavé par les rues Sur les Thiers, Haute Préalles, Emile Muraille et le sentier Bodson, en arrière de l'espace situé entre les immeubles n° 26 et 36, une butte couverte de friche. Selon le témoignage d'un ancien du quartier, cette butte était un petit terri probablement de la fosse Crompire. Lorsque la butte fut enlevée en 1998 pour cause de lotissement, elle était constituée de schiste houiller, confirmant ainsi son origine.

Rue de la Baume : Le charbon y affleurait.

* Voir la plaque signalisatrice de la rue qui se trouve à la jonction de cette rue avec la rue Sur les Thiers. (R.12).

Cette rue doit son nom à un thier voisin "le Thier alle Baume". (A.C., t.2, p.634). Une Baume est, en vocabulaire houiller, une galerie creusée au pied d'une colline ou d'un thier afin d'exploiter une veine de charbon y affleurant.

*** À La Préalles : Un bur près d'une vigne.**

La fosse dite Bouboule, nommée du sobriquet donné à un maître de fosse, était exploitée en 1553. Elle était située en Roisse Poisson près d'une vigne. *Le lieu-dit en Roisse Poisson est situé entre le Thier des Monts, la rue Malgagnée et le Rieu en Beriwa.* (A.C., t.2, p.78 et p.604).

Une fosse dénommée Tassar existait à La Préalles en 1622.

Le bure Egipte était situé au pont du moulin du côté de la Grande Foxhalle, il était en exploitation en 1667 et en 1767. (M.H., p.123). Il fut repris dans la concession Hufnalle-Foxhalle.

Le hameau de La Préalles comptait 17 burs en 1774.

Les burs < *delle Tchèteûre* > et Baptiste étaient foncés en Rogivaux. Ce dernier était situé à droite en montant la rue Rogivaux (A.C., t.1, p.107). Tous ces burs ainsi que la fosse Lourtie en Beriwa furent repris par la concession de la Petite Bacnure.

Rue de la Buse : L'eau de l'Araine.

Cette rue doit son appellation à une fontaine dont le débit était muni d'une buse, c'est à dire un tuyau d'où l'eau sortait. Cette eau proviendrait d'une xhorre ou d'une araine de charbonnage. (A.C., t.2, p.89 et 260). Il était assez fréquent que l'eau captée par les araines était

utilisée comme eau potable par la population, dans ce cas l'eau de l'araine arrivait au jour passait par une fontaine publique.

Rue de la Banse : < *En banse di hoya* >.

Voir la plaque indicatrice "rue de la Banse" au début de cette rue. (R.13)

La dénomination de cette rue et de son prolongement rue Campagne de la Banse est très ancienne et date du commencement de l'exploitation houillère. Elle est due à l'existence d'un bur portant ce nom, le bur < *delle Banse* > (de la Manne), parce qu'on y remontait et débitait la houille par manne. Le bur "Delle Banse" était une tranchée à ciel ouvert qui exploitait, en la suivant, une veine charbon affleurant en surface. La remontée du charbon se faisait à la manne tractée de la surface par une corde. (R.S., De la banse ... , p.26 et 27).

Rue Campagne de la Banse : La montagne de charbon.

Voir la rue Campagne de la Banse. (R.14)

Une grande quantité de burs furent foncés dans la campagne de la Banse où le charbon affleurait en si grande abondance qu'elle fut pendant longtemps désignée par l'expression "montagne de charbon" (A.C., t.1, p.91).

Les burs appelés "les Belles Dames" (1686) et "de Bouck de l'Avaleresse" (1698) étaient situés au lieu-dit < *Elle Banse* >.(A.C., t.2, p.41). Une < *avalèrèce* > (avaleresse) est le nom donné à une fosse pendant qu'on la creuse (J.H., La houillière liégeoise, p.12).

Rue de la Houillère : Vers la Petite Bacnure.

Voir une des plaques indicatrices de la rue en début ou en fin (sur l'immeuble n° 52) de la rue. (R.15)

Cette rue conduisait au charbonnage de la Petite Bacnure, d'où son appellation. De cette rue subsiste actuellement le seul tronçon situé de la Chaussée Brunehaut à la jonction des rues de la Banse et de la Campagne de la Banse. L'actuel tronçon se prolongeait avant guerre jusqu'au pied de la rue Henri Nottet, face à l'Ecole libre. Ce dernier tronçon, y compris la maison d'habitation et la briqueterie qui s'y trouvaient ont été, à partir des années 1925-1930, progressivement recouvert par le terril de la Petite Bacnure. (R.S., De la banse ... , p.29 et 30)

Rue Rogivaux : La Coopérative socialiste.

Voir au n° 15 le bâtiment désaffecté de La Coopérative (I.5)

En 1868 (ou 1869), il y avait à La Préalle une des 42 sections belges de l'Association Internationale des Travailleurs. Ces sections étaient des foyers de propagande et de formation socialiste où l'on discute et apprend certaines tactiques de lutte ouvrière (J. Neuville, Naissance du syndicalisme, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 1979, t.1, p.226). On y développe notamment la nécessité d'établir des magasins de denrées alimentaires pour pouvoir par la suite maintenir une grève.

A partir de 1874, les premiers syndicats de mineurs apparaissent dans les bassins miniers, mais ce n'est que vers 1900 que les sections de Herstal, Préalles, Vottem et Milmort se structurent (N. Dethier, Centrale Syndicale des Travailleurs des Mines de Belgique, La Louvière, 1950, p.30).

Une section du Parti Ouvrier Belge fut créée à Herstal en 1886 (A.C., t.2, p.156). Le nombre d'habitants de La Préalles qui adhèrent au P.O.B. fut, de réputation, toujours plus élevé dans ce quartier populaire que dans les autres quartiers de Herstal. Le Parti Ouvrier Belge prit en 1941 l'appellation de Parti Socialiste Belge.

Une Coopérative Socialiste, succursale de La Populaire de Liège, s'installa en 1898 rue Rogivaux à La Préalles à l'emplacement de l'actuelle pharmacie. Lorsque le nouveau bâtiment de la coopérative fut construit en 1921 à son emplacement actuel, le premier bâtiment devint Maison du Peuple. La Maison du Peuple subsista jusqu'à la fin de la guerre et la coopérative jusqu'au début des années 1970.

Le rôle exercé par le mouvement socialiste dans ce hameau d'ouvriers mineurs est bien précisé dans le témoignage de Madame Champagne (Interview réalisée, en 1982, par W. Franssen pour la rédaction de Histoire de nos rues, dans le mensuel Le clin d'oeil). Cette vieille dame, devenue quasi aveugle, habitait le quartier depuis le début du siècle. Elle dit "Avant 1914, dans mon entourage, on allait tous à messe. On avait peur de l'enfer [dit-elle en riant]. Puis avec la Maison du Peuple, la Coopérative et le Syndicat, les hommes ont commencé à parler entre eux. On n'a plus été à messe et on a défendu nos droits. Regardez, actuellement, comme on est bien logé et mon mari a une bonne pension". Le rôle du mouvement socialiste est d'avoir permis aux travailleurs de quitter la résignation et de pouvoir, comme l'exprime si bien cette femme, parler entre eux. C'est-à-dire d'acquérir une certaine connaissance et maîtrise de leur situation de classe. Ce qu'il en reste actuellement n'est donc pas le bâtiment à l'abandon de cette coopérative mais le "on est bien" de notre témoin c'est-à-dire une sécurité sociale et un certain bien-être matériel acquis pour la classe ouvrière. *Encore que, Laurent, si tu reprends ce commentaire, il ne faut pas crier trop vite victoire. "La lutte finale" qui fut tant de fois chantée dans la Maison du peuple, n'est pas finie ! Et si sur ton parcours, tu ne rencontreras que peu la misère sordide que connurent nos parents et nos grands parents, elle n'est pas disparue pour toujours et partout pour autant.*

Place César De Paepe : Les enfants des mineurs à l'école communale.

Voir : le bâtiment de l'école communale. (I.6)
--

La première école de La Préalles date de 1844. Il s'agissait d'une école d'initiative privée mais subsidiée par la Commune. L'enseignement y était rudimentaire et non généralisé. Les jeunes gens de nos communes issus de cette génération (1835-1845) étaient analphabètes pour 47 % des hommes et pour 62 % des femmes (R.L., p.148). En 1846, une première école officielle est créée dans le quartier. A partir de 1870, Herstal est pourvu d'un enseignement primaire communal bien organisé (A.C., t.2, pp.223-237). On construisit dans chaque hameau de la commune de nouveaux bâtiments scolaires, ce fut possible entre autre parce que la commune bénéficiait largement des redevances des mines payées par les charbonnages (A.C., t.2, p.213). Les bâtiments de l'école primaire communale de la place César De Paepe furent inaugurés en 1899 (A.C., t.2, p.103) et terminés en 1903.

Dans ce quartier de mineurs prolétaires, où la population n'était guère stable, l'école n'était souvent que peu appréciée par les élèves et leurs parents. La cause en était pour une part les conditions déplorables de logement et de vie des familles de mineurs et d'autre part la différence, voir l'inéquation, entre les pratiques culturelles des mineurs et la culture enseignée à l'école. La culture des mineurs est orale, populaire, wallonne et ensuite étrangère, celle enseignée à l'école est écrite, bourgeoise et francophone. A cela il faut ajouter un fait de la politique communale en matière d'enseignement : en proportion plus grande, les "meilleurs"

enseignants se retrouvaient dans les écoles du centre et les "moins bons" (entendez, aussi, par là les "moins biens considérés par l'Administration") se retrouvaient dans les quartiers défavorisés. Cette hiérarchie des écoles et des enseignants, également vraie dans l'enseignement libre, dura jusqu'à la fermeture du charbonnage.

***Rue Pied du Bois Gilles :** Au lieu-dit "Sur la paire" de Bon Espoir.

Les burs "de Grise Pierre" (exploité en 1786 par la société de Bon Espoir), "Nanoux et Nicolas Wattar", "Tirleau", "Lagnot" et "Lambert Gaspar" (en 1755 il était comblé), le "bur aux Corbeaux" (exploité en 1786 par la société de Bon Espoir) étaient situés au Pied du et dans le Bois Gilles. Les 5 premiers cités étaient situés dans les environs de la première partie de la rue Pied du Bois Gilles. *Le bois Gilles couvrait le versant situé entre le hameau de La Préalle et la Campagne des Monts.*

En 1786 les burs du Bois Gilles étaient revendiqués à la fois par les maîtres de Bon Espoir (alors Société de Petite et Grande Bacnure) et par ceux des fosses Gillet Pirotte (A.C., t.1, p.104).

Le bur du Moulin Radoux était situé à l'endroit de l'emplacement de la gare (A.C., t.1, p.107).

Tous ces burs furent repris dans la concession de la Petite Bacnure exploitée alors par la Société de Bon Espoir dont la paire allait de la rue Pied du Bois Gilles à la rue Verte. Sur cette paire, le charbonnage entreposait les tas de charbons destinés à la vente et les bois destinés au < *bwèhèdje* > (boisage) des veines et des galeries. La grille d'entrée de la paire était aux environs du n° 60 de la rue Verte. Le charbonnage de la Petite Bacnure, succédant à Bon Espoir, transféra ensuite la paire à proximité de ses bâtiments situés rue Charlemagne.

Rue Pied du Bois Gilles : Les mineurs flamands.

Voir, face à l'immeuble n° 89 de la rue, l'emplacement de l'ancienne Gare de La Préalle. (I.7).

La halte-gare de La Préalle fut établie en mars 1894 sur la ligne de chemin de fer Liégeois-Limbourgeois. Cette ligne de chemin de fer privée fut construite en 1863 pour desservir les établissements industriels de notre région, les emplacements des gares de Milmort, de la Préalle et de Herstal ont été choisis en fonction des charbonnages des Boules, de la Petite Bacnure et de Belle Vue.

. Chaque matin, les mineurs flamands venant travailler à La Petite Bacnure débarquent du train. Avant de se rendre au travail, ils allaient au magasin s'approvisionner en < *tchîke dî rôle* > (chique de tabac) D'eux Raymond Smeers dit "Leur bruyant bavardage et le claquement de leurs sabots sur le sol réveille les riverains".

Sur les 550 ouvriers mineurs que comptait, peu avant 1940, le charbonnage de Milmort, 358, soit 65 %, étaient d'origine flamande (N., Note manuscrite). La plupart des navetteurs flamands travaillant dans les charbonnages herstaliens utilisaient le chemin de fer mais aussi le vicinal Genk-Herstal (à partir de 1926). Après 1945, un certain nombre d'ouvriers flamands étaient amenés chaque jour aux charbonnages par autocars. Jusqu'aux fermetures, le nombre de mineurs flamands resta important principalement parmi les ouvriers de surface.

Rue Charlemagne : Le bur Micha.

Le bur Micha exploité en 1755 était situé rue Charlemagne à l'emplacement de l'actuel café de la Petite Bacnure, il fut ensuite repris dans la concession de la Petite Bacnure. (R.S., Le

beau marronnier, p.7). Entre 1666 et 1794, il y eut à Herstal plusieurs dénommés Micha parmi les dirigeants de l'industrie houillère (M.H., p.138).

La rue Charlemagne était surnommée < *Li rowe del Bak'neûre* > (La rue de la Bacnure).

Rue Charlemagne : Le charbonnage de la Petite Bacnure.

Voir, à coté du n°7 de la rue, les derniers vestiges du mur d'enceinte du charbonnage de la Petite Bacnure, dont l'entrée se trouvait face au café de la Petite Bacnure (I.8)

En 1658 une fosse communément appelée "la Petite Backeneure" existait à La Préalle. Elle était située derrière l'actuelle église de La Préalle et s'étendait vers le Bouxthay et Bernalmont. Ensuite au début du XVIII^e siècle, une société dénommée "Grande et Petite Bacqueneure" dite Bon Espoir est citée, elle fut dissoute au début du XIX^e siècle. La concession de la Petite Bacnure établie en 1830 couvrait 130 hectares. Elle s'étendra par la suite sur 238 hectares. Elle était limitée par le sommet du Bois Gilles, le Bouxthay, les fermes Jehaes à Hareng et du Patar, la rue de l'Agriculture, la place Laixheau, la rue Jean Lamoureux et le coin des rues G.Delarge et Félix Chaumont (A.C.,t.1 , pp.127-128). La Société de la Petite Bacnure s'établit en 1836 à son emplacement actuel (R.S., H.A., 4-1986), où elle entreprit d'élargir et d'approfondir un puits existant. En 1840 la profondeur du puits est de 158 m et le charbonnage compte 227 mineurs. Toutefois les débuts de la société sont laborieux et de 1844 à 1847 les travaux sont arrêtés par suite d'infiltration d'eau. En 1854 le charbonnage s'équipe d'une puissante machine à exhaure et en 1874 d'un châssis à molette en fer. La fusion du charbonnage de la Petite Bacnure avec celui voisin de la Grande Bacnure, envisagé dès 1904, ne se réalisa qu'en août 1920. En 1925 le siège de la Petite Bacnure compte 791 ouvriers dont 571 au fond et 220 à la surface. En 1935, 914 ouvriers sont inscrits au siège de la Petite Bacnure. En 1955 pour les deux sièges, il y a 2012 ouvriers. Ce charbonnage, le dernier en activité à Herstal, arrêta son exploitation souterraine en 1971. En février 1972, le siège de La Préalle arrête définitivement toute activité en surface et le vendredi 26 septembre 1975 la belle-fleur s'écroule sous les coups des démolisseurs.

Le charbonnage de la Petite Bacnure exploita successivement les veines de charbon nommées: Grand Maret, Loup, Envie, Petite Doucette, Grande Doucette, Grande Bovy, Haute Claire, Grande Veine de l'Espérance et Grande Veine d'Oupeye.

Une bacnure est en vocabulaire houiller une galerie creusée à travers les bancs de roche de façon à rejoindre la veine de charbon.

Laurent, si à cet endroit tu ne rencontres plus de < botîs >, c'est que tu marches trop vite ! Tu es déjà dans les premières années de ce siècle, alors recommande à ton groupe de marcheurs de rester bien groupé car ...

Depuis la fin du siècle dernier, il y a vraiment beaucoup d'activités dans cette rue. Des groupes d'ouvriers mineurs qui vont et qui viennent. Et les charretiers qui entrent et qui sortent du charbonnage de la Petite Bacnure. C'est que dès les premières lueurs du jour, les propriétaires d'engins de transport cherchent un endroit de stationnement sur l'un ou l'autre côté de la rue, ce qui provoque chaque jour, des échanges de quolibets, d'invectives et même de menaces. (R.S., H.A., 4-1986). Tout ce charroi attendait là l'heure du chargement, ou parfois le charretier resté attablé au café.

Rue Charlemagne : < *So l'père èt è l'esse del P'tite Bak'neûre* >

(Sur la paire et dans l'aise de la Petite Bacnure). *La paire du charbonnage, c'est l'ensemble des installations et des terrains situés à la surface autour du puits. Elle est entourée de murs et de clôtures. La paire aux bois, la paire aux charbons désigne une partie de cet ensemble. L'aise, c'est le local où les ouvriers mineurs reçoivent leur besogne avant de descendre.*

Sur la paire du charbonnage, les derniers bâtiments en ruine furent enlevés lors de "l'assainissement du site" en 2000 par la Sorasi. Parmi ces bâtiments en ruine, il y avait l'aise des mineurs, les bureaux des contremaîtres, la lampisterie, les douches, l'escalier conduisant au puits et les ateliers.

*Laurent, la paire de la Petite Bacnure et les bâtiments de la Petite Bacnure se trouvait au bas de la place César de Paepe à droite de la voie du chemin de fer. Actuellement cet espace à laisser place à la montée d'accès au pont surplombant la voie de chemin de fer et au terrain situé à droite de cette montée. Tu peux y aller sans crainte, < *li wadé dî fosse* > (le garde du charbonnage) a été lui aussi licencié peu après le 30 septembre 1971, date de la fermeture du charbonnage. Toutefois, si tu entres dans l'aise, évite d'y aller entre 5 et 7 heures et entre 13 et 15 heures : tu risques d'être bousculé tellement l'animation y est vive !*

Il y a là, dans l'aise, plusieurs centaines de mineurs. Un va-et-vient entre ceux qui, traits par traits, remontent du fond et ceux qui s'apprêtent à descendre, ceux qui vont aux douches et ceux qui en sortent, ceux qui vont remettre leur lampe à la lampisterie et ceux qui vont chercher la leur. Ceux qui ont été faire rapport de leur travail et ceux qui vont chercher leurs instructions. Les surveillants forment leur équipe " - 495, 217, 1348, 598 à 550 avec Stani ; - où est le 217 ? , absent, 1129 prend sa place à Oupeye ; - 623, 259, 1356, ... pic et pelle avec Ivo ; - 868 au rapport chez Monsieur Linotte ; - machiniste, prends la cruche de coco pour la taille (*Le coco : de l'eau à laquelle on a ajouté un peu de poudre de coco pour lui donner un peu de goût*).

Parmi tout ce monde qui s'interpelle, qui crie, qui commande ou reçoit des ordres, il y a ceux, ce sont les plus nombreux, qui sont désignés par un numéro: ce sont les ouvriers mineurs. Puis d'autres, moins nombreux, qui répondent à un prénom: ce sont les surveillants. Enfin 3 ou 4 personnes dont le nom est précédé d'un "Monsieur", si pas d'un "Monsieur l'ingénieur".

Et puis, à partir de 1965, il y a là 10 ou 15 nationalités différentes. Chaque groupe parlant sa langue d'origine sans comprendre celle des autres. Les Italiens parlaient l'italien, les Grecs le grec, les Marocains l'arabe, les Turcs le turc ...mais tous avaient en commun un vocabulaire de quelques dizaines de mots: quelques numéros, le sien et celui du niveau où la cage arrêtait (à la Petite Bacnure à 250, 379, 450, 550 et 675 mètres), quelques noms de veine

Voir là où était située la paire, les emplacements des 2 puits Bacnure n° 1 - P.B.- 704 m.- 1971 (P.9) et Bacnure n° 2 - P.B.- 702 m.- 1971. (P.10). La pierre gravée du puits principal, n°1, se trouve à la sortie du passage souterrain pour piéton, coté terril et coté de la place C De Paepe, du chemin établi le long de la voie ferrée entre les places J. Brel et C. De Paepe. La pierre gravée du puits n°2 se trouve au pied de la butte de terre entourant le terril à une dizaine de mètres en contre-bas de la route reliant le place C. De Paepe au Pont Charlemagne.

de charbon : Bovy, Doucette, Oupeye et quelques noms d'outils : pic, pelle, < *boyè* > (le tuyau flexible du marteau-piqueur), et puis < *magnâhe* > (l'arrêt pour le repas), < *haye* > (on va démarrer) Le "Dictionnaire illustré à l'usage des Mineurs" écrit en 7 langues et édité en 1964 par la Fédération des Charbonnages Belges comprenait un vocabulaire de 271 mots.

Les pierres gravées sont scellées sur les dalles en béton couvrant les puits remblayés. Elles indiquent la dénomination de la concession "Grande Bacnure et Petite Bacnure", le n° du puits, (le puits principal avait le n° 1), la profondeur du puits et l'année de fermeture 1971. Il s'agit de la profondeur totale du puits, pour les mineurs la cage descendait à 675 mètres, ensuite les mineurs descendaient plusieurs grâles pour atteindre jusqu'à 900 mètres.

Rue Charlemagne : Le café de la Petite Bacnure.

Voir : Au n°62 de la rue, le Café de la Petite Bacnure (I.9)

Laurent, je t'invite, mais je sais que je ne dois pas beaucoup insister pour que toi et le groupe des < vîs solés >, vous acceptiez. Je t'invite donc à aller boire une "goutte" au café de la Petite Bacnure. A coup sûr encore aujourd'hui en 1994, bientôt 25 ans après la fermeture du charbonnage, tu y rencontreras l'un ou l'autre ancien mineur italien qui, appuyé au comptoir, raconte sa première et sa dernière journée de travail dans le fond comme si c'était hier.

Ici comme ailleurs à l'entrée de chaque charbonnage ou usine, il y avait plusieurs cabarets. Le café de la Petite Bacnure, situé on ne peut mieux en face de la barrière du charbonnage, est le lieu de passage "obligé" des mineurs. Ceux qui vont aller travailler passent y boire une ou deux gouttes de genièvre en fumant leur dernière cigarette avant la descente. Ceux qui ont terminé leur journée s'y désaltèrent de quelques verres de bière. Il y a là aussi attablés dans un coin, des charretiers flamands mordant à pleines dents d'épaisses tartines de pain de seigle garnies de tranches de lard. Ceux qui à la sortie de la mine ne passent pas par le café pressent le pas et évitent de traverser la rue à cet endroit pour ne pas devoir répondre à la sollicitation de l'un ou de l'autre.

Lieu sans beaucoup d'attrait, le mobilier y est assez rudimentaire, le café est selon les uns un lieu de délassement où règne une grande convivialité et selon les autres un débit de boissons dominé par l'alcool et les jeux d'argent. C'est que le café était aussi un lieu où plus d'un mineur laissait sa paye. Vers 1930 encore, les gosses en revenant de l'école, le samedi après-midi, assistent au triste spectacle d'épouses de mineurs qui stationnent en grand nombre face à la sortie du charbonnage, tentant désespérément de sauver, au moins, une partie du salaire avant l'entrée de leur mari au cabaret. On a vu certaines femmes bousculées et renversées à même le sol. (R.S., Li rowe del Bacqueneure, H.A., 5-1986).

Cette pratique d'aller se désaltérer au café avant de rentrer à la maison subsista jusqu'à la fermeture des charbonnages et des grandes usines, ensuite, ici comme ailleurs, chacun possédant sa voiture se soucia en priorité de la désaltérer à la station service du coin. On y gagna en sobriété et ... en tristesse.

Rue Charlemagne : Le marronnier.

Voir le marronnier situé au coin des rues Charlemagne et du Pied du Bois Gilles. (I. 10)

A l'endroit du marronnier (en réalité un châtaignier, fait observer justement Raymond Smeers qui nous rapporte le récit suivant dont on ne sait s'il est légende ou réalité.) il y aurait eu une fosse dite < dê Pî dê Bwès > (du Pieds du Bois Gilles). De cette fosse, l'on sait que son puits d'une trentaine de mètres de profondeur était muni d'échelles et surtout qu'elle avait la réputation d'être mal étayée à tel point que, fin 1774 ou début 1775, il s'y produisit un éboulement. Une vingtaine (on ne connaît pas le nombre exact) de mineurs (des houilleurs et des houilleuses, dit le récit) furent surpris par l'éboulement, tous y laissèrent leur vie. Des décombres on parvint à remonter le lendemain 11 cadavres (4 femmes et 7 hommes), les autres furent laissés au fond. On ferma le puits et, par respect pour les mineurs disparus, l'on y planta un châtaignier (R.S., Le beau marronnier.).

Rue Charlemagne : Grève à la Petite Bacnure.

Voir : A l'ombre du marronnier, au coin des rues Charlemagne et du Pied du Bois Gilles, le local du Syndicat, actuellement maison d'habitation (I.11).

Cette maison après avoir été un cabaret dénommé "Café du beau marronnier" fut, pendant les dernières années du charbonnage, le local du Syndicat des Francs Mineurs de la C.S.C. C'est de ce local que le délégué de la C.S.C., Mario Berloso, mena en mars et avril 1968, une des dernières grandes grèves du charbonnage. Mario était un mineur italien, rude, intègre et généreux qui ne tira de son mandat de délégué que le privilège d'être au service de ses compagnons de travail. Plusieurs centaines de mineurs du fond sont là debout dans la rue. La plupart ont mis leur vêtement du dimanche, on ne travaille plus au fond depuis le début de la grève. Comme chaque jour ouvrable, ils sont venus là à la fois aux nouvelles et pour faire le piquet. La gendarmerie est aussi présente de façon à éviter toute violence et à laisser libre l'entrée de la paire car une minorité d'ouvriers de la surface, à l'instigation du syndicat socialiste des mineurs, veulent travailler. Mario Berloso est monté sur le muret situé du côté droit de la maison. Il clame son refus des dernières propositions de la direction et sa volonté de mener jusqu'au bout l'exigence des ouvriers de "mettre à la porte" le médecin et l'infirmière du charbonnage. Ces deux derniers étant jugés par les mineurs trop empressés à remettre au travail les mineurs blessés qu'ils avaient en traitement. Les mineurs eurent gain de cause puisque le médecin et l'infirmière n'eurent plus de contact avec le personnel ouvrier du charbonnage.

Depuis toujours la grève est pour les mineurs un, si pas le seul, moyen de défense face à l'autorité patronale. Les motifs de faire grève étaient certes le plus souvent l'amélioration des conditions de rémunération et d'organisation du travail, mais aussi les grands enjeux politiques de notre pays et quelques fois, sous un prétexte quelconque, la nécessité de rompre, ne fût-ce que pour quelques jours (le temps de faire son jardin), avec la dureté du travail de la mine. En 1726 des ouvriers mineurs de la fosse Haute et Claire située en Rhées font grève, "comme il n'est que trop fréquent" dit (déjà) un commentaire de l'époque (A.C., t.1, p.118). Ils menacent les maîtres ouvriers et empêchent la mise au travail de nouveaux mineurs appelés pour les remplacer. Ils veulent "avoir davantage pour leurs journées que le prix ordinaire"(A.C., t.1, p.101). Si les grèves étaient déjà fréquentes en 1726, elles le furent encore davantage 150 ans plus tard en pleine révolution industrielle. Et jusqu'à la fermeture, il ne se passa guère de mois, ou de semaine, sans que l'un ou l'autre groupe de mineurs ne fasse grève.

La grève fut longtemps interdite. D'abord par les règlements d'entreprise ou communaux, ensuite par la loi. En 1746, dans les Terres de Herstal, il est "très rigoureusement défendu de cabaler, comploter, ou concerter pour faire festoyer les fosses (faire grève) en vue de faire rehausser les prix des journées" (A.C., t.1, p.118). Le règlement de 1764 de la fosse de Bonne Espoir précisait "que si l'un ou l'autre venait à fomenter pour ne point travailler ils seront irrémissiblement exclus de l'ouvrage"(A.C., t.1, p.112). Une loi française de 1791, applicable à notre région, supprima les corporations de l'ancien régime et simultanément le droit de faire grève. Cette loi ne fut abrogée qu'en 1866. Dans la suite, les autorités allemandes, pendant les périodes d'occupation, déclarèrent aussi des grèves illégales. Et à la libération, en mai 1945, le gouvernement belge d'Achille Van Acker interdit également toutes grèves pendant une période de trois mois.

Quelques fois le patronat utilisait la gendarmerie, voire l'armée pour faire pression (le plus souvent en vain) sur les mineurs. Ainsi en 1886, 130 soldats sur pied de guerre, cantonnés à Vottem, faisaient chaque jour des patrouilles aux houillères de Bonne Foi Hareng, de Gérard Cloes et de la Petite Bacnure de façon à protéger les installations et les quelques ouvriers qui désiraient travailler. Lors de la reprise du travail, la commune de Vottem reçut un subside de 150 F. à distribuer aux ouvriers "honnêtes" qui n'avaient pas fait grève ! (G.D., Vottem, p.403).

***Place Jacques Brel : Le terril de la Petite Bacnure.**

Voir : Le terril de la Petite Bacnure. (T.15)

Laurent, un agréable sentier conduit jusqu'au sommet du terril. L'entrée de ce sentier se trouve à mi-parcours du tronçon de la rue Campagne de la Bance, compris entre les rues de Herstal et de la Houillère. A l'entrée un panneau "Propriété privée Entrée interdite". Tout comme les générations précédentes qui y allaient <cotché'ter> (ramasser des morceaux de houille), on y allait, à ses risques et périls, sans se laisser impressionner par cette interdiction. En 1999, au lendemain de l'éboulement la commune de Herstal avait pris un arrêté d'interdiction d'accès au terril, arrêté levé en 2010 après la réalisation des travaux de sécurisation de la base du terril. Toutefois par prudence, il n'y a pas lieu de se promener sur les zones encore en combustion au sommet du terril, ni dans les zones de l'effondrement de 1999, car non encore totalement stabilisées.

Le terril de la Petite Bacnure est un terril conique à crête qui fut chargé du début du XX^{ème} siècle jusqu'en 1971. Il a 83 mètres de haut, un volume de 3.231.000 m³ et une masse d'environ 5.600.000 tonnes, il occupe une surface de 106.000 m².

Le terril de la Petite Bacnure est un terril en combustion. La combustion d'un terril est provoquée soit accidentellement, suite à un feu de broussaille, soit de façon spontanée par oxydation des matières charbonneuses subsistant dans les schistes houillers.

Boisé et recouvert de végétation, le terril de la Petite Bacnure est au point de vue botanique l'un des plus complets de la région liégeoise. Sur ce terril plusieurs espèces végétales en voie de raréfaction ont trouvé refuge - Il y a : la Sabline à feuilles de serpolet, une petite plante rampante à feuilles nombreuses et fleurs blanches insignifiantes que l'emploi généralisé d'herbicide a failli faire disparaître de nos régions ; et l'Inule conyse une plante vivace, visqueuse et très odorante aux feuilles épaisses et gaufrées dont les inflorescences sont petites, nombreuses, jaunâtres et en corymbe. Il y a aussi sur ce terril les Onagres à grandes et petites fleurs et la Fougère-aigle qui trouvent dans le voisinage de la zone de ce terril en combustion la chaleur nécessaire à leur développement. (W. Franssen, Tèris, p. 24)

Le 1 avril 1999, le sommet de la partie sud-ouest du terril de la Petite Bacnure s'effondre. Effondrement heureusement sans conséquence autre que l'évacuation précipitée des riverains et l'obstruction partielle par une langue de terre et de schiste houiller de la rue Campagne de la Bance. La masse effondrée bien que de plusieurs milliers de m³ ne représente qu'une petite proportion de la masse du terril. La cause de ce glissement est "le fruit de la convergence de nombreux faits" (P. Corexenos, ULg, p. 16) dont le principal est l'accentuation, à certains endroits, de la pente du terril du fait du tassement de la matière suite à la combustion. En suivi de l'effondrement, la Commune de Herstal a dû, à ses frais et aux frais des propriétaires du terril, rétablir un bassin d'orage et sécurisé la base du terril, ce qui a été terminé en 2010.

En suivi

Rue Basse Préalles : Maisons de houilleurs.

Face au 61, en contrebas de la route il y avait un groupe d'anciennes maisons d'habitations. Après avoir été déclarées insalubres, elles seront abattues en 1995. Malencontreuse initiative communale, car ces logements auraient mérité une rénovation. Ces maisons étaient typiques de ce qu'était l'habitat des ouvriers mineurs du XVIII^e siècle à nos

jours. Les maisons (anc. n° 82 et 84) dataient au plus tard de 1750 et ont été toutes deux construites en partie avec du grès houiller (*caractérisé par de gros moellons irréguliers d'une couleur brun-jaunâtre*). Leurs toits étaient recouverts de tuiles sur torchettes de paille. Périodiquement, les murs étaient rafraîchis, principalement pour des raisons d'hygiène, par un chaulage au lait de chaux, les soubassements étaient goudronnés de façon à rendre le bas des murs moins perméable. En 1812, Jacques Maître, un cultivateur-houilleur, sa femme et leurs six enfants se partagent les 2 pièces en bas (d'une superficie totale de 3,3 x 8,0 mètres) et les 2 mansardes d'une de ces maisons (anc. n° 82). (C.Clokers, dans M.H., p.49). En 1866, une épidémie de choléra éclate à Herstal. Sur les causes de la propagation de l'épidémie, un rapport de la police communale précise "dans les hameaux beaucoup de familles de houilleurs sont entassées pêle-mêle dans des habitations restreintes" (A.C., t.2, p.319).

Rue Charles Martel : Le siège de la concession de Foxhalle-Hufnalle.

Sur la concession de Foxhalle-Hufnalle, établie en 1824, outre la houillère de Foxhalle, siège principal, se trouvaient le bur Piraquet, le bur du Trou Mahaut, le bur Haute Belle Vue et le bur Pucelle. Le bur Piraquet, d'une profondeur de 30 M., exploita de 1824 à 1829 les veines Piraquet et Delcheteur. (A.C., t.1, p.127).

Le siège principal était situé à droite vers le bas lorsque l'on descend la rue. La société Petite Foxhalle se convertit en Société Anonyme en septembre 1824, son exploitation était dotée en 1827 d'une machine à vapeur. En 1840, la profondeur du bur était de 260 mètres, la société employait 113 ouvriers et possédait alors 2 machines à vapeur. Elle exploita, notamment de 1836 à 1844, les veines L'Envie, Loup, L'Aguesse, Bovy, Petite Doucette, Grande Doucette. En plus de veines citées ci-avant, un plan établi à la même époque mentionne les veines Delcheteur (totalement déhouillée, selon le plan), L'Arteine, Lophaye ; Quatre Poignées, Anonyme, Tête de Chien, Rouge veine ; Haute Claire. Grande veine et Petite Veine. En 1875 l'exploitation par ce bur fut abandonnée et la concession fut partagée entre les sociétés de la Petite Bacnure, de Bonne Espérance et de Belle Vue-Bien Venue (R.L., p.100). En 1920 se trouvaient encore rue Charles Martel le bur d'une profondeur de 260 mètres et un terril assez important. Les entrées de ce bur étaient situées au n° 31 de la rue et entre les n° 122 et 126 de la rue Nicolas Defrècheux. Quelques années auparavant, on y voyait aussi une haute cheminée d'aération.

Le bur du Trou Mahot existait déjà au XVI^e siècle, il était situé rue Charles Martel. La tradition orale rapporte que cette appellation serait due à un ancien puits de mine, une petite exploitation à ciel ouvert creusée dans les limites de son jardin par un particulier du nom de Mahut ou Mahaut. L'exploitation terminée le bur resta longtemps ouvert d'où l'appellation de Trou Mahot donné à la rue avant que celle-ci ne prît, en 1888, le nom officiel de rue Charles Martel. (R.S., Rue Charles Martel).

En Trou Mahaut, sur le dessus de la rue, il se trouvait un bur dénommé bur du Trou Mahaut, il avait une profondeur de 132 mètres et il fut abandonné en 1824. Il fit partie de la concession Foxhalle-Hufnalle avant d'être repris par la Petite Bacnure. (A.C., t.1, p.127 et t.2, pp.651-652.).

***Rue Henri Nottet : Ste Barbe, sainte patronne des mineurs.**

Voir : L'église paroissiale de La Préalle (I.12)
--

La bannière paroissiale de St Léonard, saint patron des mineurs, porte l'inscription Préalle - 1864 - "*All' wade dî Dieu*" - (*A la garde de Dieu*). Exposée ces dernières années l'église, elle est depuis 2004, pour des raisons de conservation, en dépôt, et visible, au Musée

d'Art Religieux et d'Art Mosan, rue Mère-Dieu à Liège. Témoignage du culte rendu, à l'époque de la création de la paroisse, Toutefois de mémoire de mineurs, c'est la Ste Barbe qui était, à La Préalles, fêtée par les houilleurs. Le 4 décembre, c'était pour les mineurs herstaliens un jour férié. Le charbonnage de la Grande Bacnure faisait célébrer en l'église de La Préalles une messe solennelle. Messe facturée 1000 F.(en 1963) par le curé au charbonnage. Le Directeur-Gérant mettait un billet de 100 F. à la collecte, le lendemain il s'empressait de se les faire rembourser par la comptabilité du Charbonnage. La direction du charbonnage assistait au grand complet à la messe. Par contre ces dernières années, mais en a-t-il été autrement à La Préalles, seulement quelques familles de mineurs y étaient présentes. Le curé, après avoir recommandé à Dieu l'âme des mineurs tués au travail et imploré la protection de la sainte contre le feu grisou, rappelait aux représentants du patronat leurs devoirs et responsabilités. Ce rappel était fait par le curé avec beaucoup de modération car il ne s'agissait ni d'appeler les quelques mineurs présents à "la lutte des classes", ni de mécontenter la direction du charbonnage bienfaitrice de la paroisse.

Après la messe, la Direction du charbonnage offrait un verre aux participants au Cercle St Joseph (l'actuel Centre culturel Charlemagne). L'après-midi, il y avait réception au siège de Gérard Cloes, le personnel de maîtrise y était présent et il était aussi de tradition de fêter les décorés. Chacun y recevait une ou deux gouttes de pèket, et au choix cigare, cigarillo ou cigarette. Avec leur médaille, les décorés, tous présents, recevaient une enveloppe. Ainsi en 1963, les 2 décorés de la "Palme d'or de l'ordre de la Couronne" reçurent chacun 750 F., les 3 "Médaille d'or de l'ordre de Léopold II" : 500 F., les 39 "1^{ère} Classe" : 300 F. et les 191 décorés "2^{ème} Classe" : 200 F. (I.H.O.E.S., Archives G.B., facturier 1963).

Dans nos communes minières, il était de tradition que le jour de la Ste Barbe les houilleurs, après s'être rendu à l'office religieux, continuent la fête dans les cabarets de la localité. (A.C., t.1, p.131). < *Divins l'timps, il alît a mèsse et c'èsteût ríbote tote li djournêye.*> (Dans le temps, il [l'ouvrier mineur] allait à messe et se saoulait toute la journée) (J.H., La houillerie liégeoise, p.17). A La Préalles, la tradition n'était qu'en partie suivie. Un certain nombre de mineurs commençaient la fête directement au café du charbonnage sans passer par l'église! Il y avait pour cela deux raisons : la première, c'est qu'il n'y eut paroisse au plan local qu'à partir de 1856, date de l'arrivée du premier curé, et l'église nouvellement construite fut ouverte au culte en 1861. Avant ces dates, il n'y avait pas dans ce hameau de tradition locale religieuse. La seconde est que nos mineurs de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle étaient pour la plupart davantage sous-prolétaires qu'ouvriers et de ce fait en rupture tant avec la morale qu'avec la religion. De plus, les plus conscients étaient gagnés par les idées anticléricales véhiculées par le mouvement socialiste. Un rapport communal de 1851 constate que "la démoralisation a pris dans ce hameau un caractère vraiment effrayant" et le rapport de préciser que sur les 250 ménages habitant La Préalles près du quart vivent en concubinage (A.C., t.2, p.577). Les curés de La Préalles se plaignaient eux du peu de fréquentations à leurs offices (Herstal, un patrimoine ..., p.56).

***Rue Henri Nottet : Rerum Novarum.**

Voir : Le centre culturel "Charlemagne". (I.13)

Le cercle ouvrier St-Joseph, précurseur de l'actuel centre culturel, fut créé fin du siècle dernier par le clergé de l'époque gagné aux idées de la démocratie chrétienne et de l'encyclique papale Rerum Novarum. La démarche de ses créateurs était de s'opposer, par l'éducation et l'organisation de loisirs sains et d'oeuvres sociales, à la misère grandissante de la population ouvrière tout en la soustrayant à l'influence socialiste. Si le cercle fut construit à La Préalles c'est que, fin du siècle dernier, dans ce quartier, l'industrie minière en pleine expansion y avait plus qu'ailleurs accumulé misère et tensions sociales.

Laurent, tu montes sur le muret situé à l'entrée de la Charlemag'rie, et tu expliques à la troupe des < vîs solés > comment une richesse naturelle, le charbon, a été cause de misère pour le peuple !

Au début, donc à partir de la fin du XIII^e siècle, les bénéfices de l'exploitation charbonnière étaient, de fait, répartis entre de très nombreux petits exploitants de burs. De plus il était assez fréquent que les bailleurs de fonds, appelés à partir du XVII^e siècle "comparchonniers" *cela se prononce comparçonniers* (ceux qui engageaient leur argent), travaillaient eux-mêmes à la fosse. La répartition des bénéfices bien qu'inégale avait le mérite de profiter à un assez grand nombre de personnes.

A partir des XVI^e et XVII^e siècle, les bénéfices de l'exploitation charbonnière se concentrent davantage au profit de quelques groupes familiaux de maîtres de fosses. A Herstal ce fut les Renotte, de Lovinfosse, Godin, Jadin, Closset, Maisse, Dehousse, Martini, Namotte et Cloes (A.C., t.1, p.103). Ces familles de maîtres de fosses herstaliens s'enrichirent d'autant plus vite que jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle ils avaient la réputation d'agir à leur guise et à leur profit aux dépens de leurs ouvriers (A.C., t.1, p.100). Il fallut attendre 1742, lorsque le territoire de Herstal fut rattaché au Pays de Liège dont Vottem faisait partie, pour que la bonne réglementation minière liégeoise leur fût d'application. Une de ces familles, les Renotte, maîtres de l'Espérance, était estimée, en 1796, comme la plus riche de Herstal (P.Baré, Herstal sous la révolution française, p.167).

Ces familles devinrent soit alliées, soit rivales. De ces alliances et de ces rivalités, parfois poussées jusqu'à la haine, sortirent les 5 grandes sociétés charbonnières qui occupèrent le sous-sol de l'entité herstaliennne : Bonne Espérance , Abhooz et Bonne Foi-Hareng, la Grande Bacnure , la Petite Bacnure, et Belle Vue-Bien Venue. Cette concentration s'opéra à la faveur des progrès techniques considérables et d'un régime de concession mis en place par le gouvernement français occupant nos territoires depuis 1792. Enfin, en même temps qu'elles atteignaient vers 1850 le stade de la grande industrie (N.C., p. 7.), ces sociétés charbonnières se constituèrent, ou s'intégrèrent dans 4 puissantes Sociétés Anonymes : la S.A. de Bonne Espérance Batterie et Violette (1859 et 1902), la S.A. d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng (1891); la S.A. du Hasard pour le siège de Belle Vue (1930), et la S.A. de la Grande Bacnure (1885) qui fusionna en 1920 avec la S.A de la Petite Bacnure (1887). Dans ces S.A. le rôle des banques et des groupes financiers fut prépondérant, la Générale pour Abhooz, Cofinindus pour le Hasard et le Groupe Velge-Bekaert pour l'Espérance (P.Joye, Les trust en Belgique, Soc. Populaire d'Editions, Brux, 1956. 170 p.).

Dans ces Sociétés Anonymes naissantes, en l'absence de toute convention sociale, les bénéfices de l'exploitation, après paiement des redevances à l'Etat et aux Communes, étaient quasi exclusivement accaparés par la classe des actionnaires au détriment de la classe ouvrière. Ainsi dans ces années proches de 1886, les conditions de vie des ouvriers mineurs étaient des plus misérables. De cette misère naquit la révolte, la lutte de la classe ouvrière contre la classe patronale. Dans le bassin industriel de Herstal, la lutte des classes était beaucoup plus vive dans les charbonnages que dans les autres industries restées davantage de mentalité artisanale. Et il était aussi connu que, parmi les 4 sociétés anonymes charbonnières herstaliennes, celle propriétaire des Grande et Petite Bacnure, dominée par la famille Braconnier, ne s'embarrassait guère de paternalisme social et n'avait qu'un but, peu important les moyens, faire fructifier son capital. Ce qu'elle fit d'ailleurs avec succès.

La lutte de la classe ouvrière pour son émancipation dura près d'un siècle. Elle améliora les conditions de rémunération, de travail et de vie des ouvriers, sans toutefois aboutir à les rendre maîtres de leur destin. La revendication "la mine aux mineurs" resta un slogan.

À Bernalmont : En 1325.

L'usage régulier de la houille, dénommée aussi charbon de terre par opposition au charbon de bois utilisé antérieurement, remonte pour la région liégeoise à l'an 1200. Sans doute en était-il de même à Herstal où plusieurs veines de charbon affleuraient au sol. Toutefois, la plus ancienne mention manuscrite au plan local remonte à 1325 où l'hôpital liégeois St Mathieu à la Chaîne, propriétaire de la ferme de La Préalles, donnait au chevalier Hubert de Bernalmont l'exploitation de la grande veine de Sept Pieds de Bernalmont contre redevance d'un panier sur cinq ou d'un panier sur sept, suivant que l'exploitation du charbon était faite au-dessus ou en dessous du niveau de la nappe phréatique. (A.C., t.1, p.90).

Le bur Gurdule (cité en 1436), le bur Cheval, le bur delle Garde de Dieu (1693), les deux burs des Innocents (1748), le bur Froment (1765) et le bur de de la Pucelle (1770) situés à Bernalmont furent repris dans la concession de la Grande Bacnure. Les burs des Innocents étaient drainés par l'araine de l'Aventure. Une fosse Nicolas Louis était également exploitée à Bernalmont en 1741.

En 1436, c'est dans le bur Gurgule que le cadavre du chanoine Lambert Dathin fut jeté. Coupable d'être le fils d'un rival politique du Grand Mayeur de Liège, le brave chanoine fut enlevé et assassiné à coup de marteau par une troupe de gens d'armes commandée par Jean de Bernalmont, son cadavre fut jeté dans le bur Gurgule. Le bur Gurgule était alors un bur abandonné, il était situé près du chemin allant de Bernalmont au Bouxthay. Ce n'est qu'un an plus tard, lorsque le maître de fosse Nicolas de Tawe voulut réexploiter le bur, que le cadavre en fut sorti. (Théodore Gobert, Les rues de Liège, Rue de Bernalmont). *Laurent, tu pourras ici ajouter un commentaire personnel sur l'évolution (ou la non-évolution) des moeurs de la classe politique dirigeante liégeoise!*

Rue du Lévrier : Les burs du Lévrier.

Voir l'une ou l'autre des deux plaques indicatrices de la rue. Elles sont apposées sur les immeubles situés aux extrémités de la rue, coté rue de Vottem ou côté rue Haute Maison. (R.16).

L'appellation de cette rue est celle d'une ancienne exploitation charbonnière qui exista jadis à Bernalmont et qui compta plusieurs burs de ce nom. Selon la documentation consultée, cette appellation se justifierait par un chien lévrier préposé au fonctionnement d'une roue motrice actionnant une pompe d'exhaure (A.C.,t.2, p.190 et 397) ou par l'existence d'une ancienne auberge dont l'enseigne était "Au Lévrier"(E.R., p.45). C'est dans un bur du Lévrier situé sur le territoire de Vottem que le 27 février 1806 Henri Bougné, habitant Herstal et âgé de 19 ans, trouva la mort par accident (G.D., p.244).

Rue de Vottem : Le bur de Haute Belle Vue.

Voir dans la végétation du talus de la rue, à 1 m. des limites des jardins des immeubles 36 et 24 une pierre gravée / H / P. H B V / 120 M / 1961 /. (P.11).

Situé sur la concession de la Hufnalle, au lieu dit Champs de Foxalle (A.C.,t.2, p.190 et 397), le Puits de Haute Belle Vue avait une profondeur, ici indiquée, de 120 mètres. En 1961, il fut comblé et recouvert d'une dalle de béton surmontée d'une pierre. Avant cette date, il était simplement recouvert d'une voûte faite de pierres. Peu de temps avant que le puits ne soit comblé, la voûte présentait des fissures et menaçait de s'écrouler. Ce bur était drainé par une Xhorre également dénommée de Haute Belle Vue. Cette Xhorre (ou Araine) venait des burs Pucelles et allait vers les burs Trou Mahaut et Piraquet.

Sur l'histoire de ce bur, ou des burs de la même appellation, on sait que, sur la concession de la Hufnalle, le bur de Haute Belle Vue d'une profondeur de 85 mètres après avoir exploité les

veines dénommées Engis, < *Mässî Vonne* > (Sale Veine) et Delcheteur fut abandonné en 1824. (A.C.,t.1, p.127).

Rue de la Hufnalle : A la < *Xhufnalle* >.

Voir l'une ou l'autre des deux plaques indicatrices de la rue. Elles sont apposées sur les immeubles situés aux extrémités de la rue. (R.17).

Le mot < *xhufnalle* > (hufnale) signifie une chose de peu d'importance. Il est interprété, ici, comme désignant un bur ou une veine de charbon de petite importance. A la société charbonnière de l'Espérance il y avait une veine de ce nom (E. Humblet, Le Bassin houiller de Liège). Quatre exploitations charbonnières distinctes reprirent à travers le temps cette appellation. Sur notre parcours nous en avons déjà situé deux, l'une rue Haute Préalles et l'autre rue Charles Martel. Une troisième se trouvait en Beurewart c'est-à-dire dans le tronçon du vallon du Rieu allant du Moulin Maisse au Moulin Nozé. Enfin, la quatrième, d'où la rue tire son nom et dont le cadastre a conservé le nom pour désigner cet endroit, était située en Foxhalle, sous Bernalmont. (A.C.,t.2, p.335). Hufnalle fut également le nom d'une petite concession minière située entre les concessions Grande Bacnure, Espérance, de la Petite Foxhalle et de Belle-Vue. Sur la concession de la Hufnalle, il y a eu les bures Trou Mahou, Pucelle, de l'Alouette, et de Haute Belle-Vue. La concession de la Hufnalle fusionna aux environs de 1830 avec la concession de la Petite Foxhalle, sous la dénomination concession de Foxhalle-Hufnalle. Lors de la fusion, il y avait au moins 4 bures sur la concession de la Petite Foxhalle, dont le bure Petite Foxhalle et le bur Guillaume.

Ruelle des Renards : La mise à terril par skips.

Voir à 50 m. après la traversée du chemin de fer à gauche en montant la ruelle, la maisonnette marquée au fronton : 1923. (I.14)

Cette maisonnette construite en 1923 abritait le machiniste et le treuil de la mise à terril du charbonnage de Belle Vue. La mise à terril se faisait par skips. *Un skips est un wagonnet roulant sur la voie inclinée du terril, les roues arrière étaient doublées de façon à produire le culbutage automatique du skips lorsque celui-ci est arrivé au sommet du terril.* Cette machinerie, comme l'indique une plaque apposée sur la maisonnette, a été construite par la Maison Beer de Jemeppe. Cette Maison Beer était spécialisée dans la construction de matériel minier.

Voir face à la maisonnette au pied de la haie une borne minière marquée B(elle) V(ue). (P.12).

Rue Champs des Oiseaux : Le bur < *delle Pucelle* >.

La houillère "de la Vierge Marie" exploitée vers 1700 aurait ensuite été dénommée par analogie "de la Pucelle"(1770) (A.C., Vieux Herstal, 1922, n°4, p.96). Le bur de la Pucelle qui fut en activité en 1828 et en 1840 avait une profondeur de 47 mètres et exploitait la veine de charbon dénommée "Loup". Il avait été foncé par la société de Grande et Petite Bacqueneure. Ce bur était situé aux environs de l'actuelle rue Champs des Oiseaux, dénommée précédemment chemin des Pucelles (A.C., t. 1, p.127 et t.2, p.397), (G.D.,p.34). Il fut repris dans la concession Foxhalle-Hufnalle.

Rue des Petites Roches :

Typologie de l'habitat minier. Devinez qui habite au château ?

Voir les immeubles n^{os}104 à 124, 134 et 136 de la rue des Petites Roches (I.15), le n^o 50 rue Bernalmont (I.16) et le château dans le parc de Bernalmont (I.17).

On trouve ici une typologie classique de l'habitat minier. Il est à remarquer que le confort de l'habitat est proportionnel non au besoin réel des personnes qui y vivaient mais uniquement à la place qu'ils occupaient dans la hiérarchie sociale du charbonnage. Le château de Bernalmont, demeure seigneuriale, fut achetée en 1919 par le charbonnage de la Grande Bacnure pour y loger la famille de son directeur-gérant. Le château est équipé de 2 salles de bain. Au 50 rue Bernalmont, la maison d'un ingénieur, il y avait une salle de bain. Au 134, rue des Petites Roches, la maison d'un maître ouvrier était équipée d'une douche. Du 104 au 124 rue des Petites Roches, 3 pavillons de 4 logements construits après la guerre pour y loger les mineurs italiens, équipement : 1 évier (avec 1 robinet d'eau froide). Jusqu'à 24 familles d'émigrés italiens logèrent dans ces 12 pavillons. Au 136 un taudis humide, dont le dernier occupant était un mineur de nationalité grecque et sa famille.

Le château a été acheté à l'époque pour 708.500 F., cette même année 1919 la S.A. de la Grande Bacnure a acheté 43 maisons, la plupart des maisons "ouvrières", qu'elle payait entre 5 et 6.000 F. la maison. (I.H.O.E.S, G.B., Registre Mutation du 1^{er} établissement 1885-1919.)

Rue de la Crête : De nationalité turque.

Voir de part et d'autre de cette rue, bordée de cerisiers du Japon, les ruines d'une cité de pavillons. (I.18).

Cette cité fut construite par le charbonnage en 1947 pour y loger ses travailleurs étrangers. A partir de novembre 1963, y furent logés les derniers arrivés, cette fois de nationalité turque. Les 20 pavillons de la rue de la Crête étaient réservés aux familles. Tandis que les pavillons de la rue des Petites Roches étaient aménagés en phalanstère pour les "célibataires". En réalité, ces "célibataires" étaient pour la plupart mariés et pères de famille, mais venus en Belgique sans leurs familles. Ces phalanstères étaient placés sous le contrôle d'un ancien mineur italien qui n'avait cette fonction que parce qu'il rapportait, sans aucun scrupule, à la direction du Charbonnage tout ce qu'il lui semblait voir.

Rue de la Crête : Deux terrils

Voir les terrils de Belle Vue (T.16) et de Bernalmont (T.17).

Si tu veux faire le tour des 2 terrils à partir de la rue des Petites Roches, tu descends la rue de la Crête et tu empruntes le passage situé à droite au début de la prairie. Tu peux aussi y avoir accès par le passage situé face au n^o 46 de la rue des Vignes.

Les terrils sont composés de < *pîres dî trîntche èt d'bossèyemînt, dès pîres dî lavwèr, dès cîndrîs' dî tchôdîre èt tos lès trîgus d'â djoû.*>. On y trouve aussi < *dès cotch'ès, dès crahès, dès brîhàs, dès vîs bwès, dès bokèts d'wâdès èt d'vèloutes* > et parfois même < *dès hîoyes* >. (J.H. La houillerie liégeoise, p.213). Les terrils sont composés de (pierres de bacnure et de bossement, des pierres du lavoir, des cendres des chaudières et toutes sortes de déchets de la surface). On y trouve aussi (des petits morceaux de houille, des

escarbilles [houilles incomplètement brûlées], des morceaux de schiste charbonneux, des vieux bois, des morceaux de rondins et des brindilles de garnissage) et parfois même (des morceaux de houille).

Le terril de Belle-View a un volume de 1.300.000 m³ et une hauteur de +/- 80 m. Il a été chargé jusqu'en 1968. Il s'est couvert naturellement de bouleaux, sauf ses versants sud-est et est qui ont été plantés de robiniers.

Le terril de Bernalmont est de forme conique et digité, caractéristique des terrils chargés par l'emploi de skips, avec au sommet un culbuteur et des glissières. Le terril de Bernalmont a un volume de +/- 3.000.000 m³, une hauteur de 84 m, une masse de 4,9 millions de tonnes et il occupe une surface de 11,50 hectares. Il fut chargé de 1920 à 1971, des stériles de Gérard Cloes mais aussi d'une partie de ceux de la Petite Bacnure

Les terrils de Bernalmont et de Belle View jouent un grand rôle dans le paysage du Bassin aval et de la Basse Meuse. Boisés sur toutes leurs faces, ils constituent non seulement un espace vert mais aussi un écran naturel, une zone tampon, entre deux entités d'habitations contiguës et de denses activités humaines : la ville d'une part et la banlieue d'autre part.

Et dire, Laurent, qu'il s'est trouvé des politiciens, qui, pour quelques redevances au profit de la commune, auraient été prêts à sacrifier nos terrils.

Rue des Petites Roches (Herstal) : Un bur des Innocents.

Voir : Dans le jardin de l'immeuble n° 137, à 5 m en recul de la rue et à 1 m du mur séparant les jardins des immeubles 135 et 137 une pierre gravée : / V B des INNOCENTS / Grande Bacnure / 60 M / Date de Remblayage / Dalle 1971 / . (P.13).

A cet endroit se situe un des trois burs des Innocents. Celui-ci est dénommé Vieux Bur des Innocents. Il a une profondeur de 60 mètres. Il fut en 1971 remblayé, fermé par une dalle de béton et signalé par une pierre gravée. Dans les années 1920, il y avait aussi à cet endroit le terril de l'ancien bur des Innocents (A.C., t.2, p.53). Un bur des Innocents était déjà cité en 1748.

Une carte dressée en 1773 situe les 3 burs. Un, dénommé aussi bur al Chavée, est situé à gauche en montant la rue H. Nottet. Les deux autres sont situés de part et d'autre de la rue des Petites Roches. Face aux Vieux Bur, le troisième bur des Innocents est à l'intérieur de l'actuel parc du château de Bernalmont.

En 1891 le charbonnage de la Grande Bacnure construisit "aux Innocents" huit maisons pour y loger son personnel (I.H.O.E.S., G.B., Registre Mutations du 1er Etablissement 1885-1919.).

*** Lavaniste-Voie : La prairie aux chevaux aveugles.**

Au carrefour de la rue Henri Nottet et de la Lavaniste-Voie, il y avait autrefois une prairie dénommée "la prairie des chevaux aveugles". C'est là que le charbonnage mettait au vert ses chevaux de fond. De ces chevaux qui étaient à Bernalmont dans une prairie du charbonnage, l'écrivain René Hénoumont dit " les chevaux aux yeux morts cherchaient le soleil de leurs naseaux".

Dans le bassin houiller de Liège, les chevaux étaient utilisés en surface au transport des charbons. A partir du XVI^e siècle, des manèges à chevaux faisaient tourner les roues d'extraction. Ce n'est qu'entre 1815 et 1820 que la traction chevaline est utilisée dans le fond des charbonnages. Au début ils restaient quasi à demeure dans le fond, puis à la faveur des congés payés instaurés en 1936 et de la limitation de la durée du travail hebdomadaire, ils étaient remontés assez régulièrement.

Sur le fait de savoir s'ils étaient bien traités, les témoignages varient. Au charbonnage de Milmort il est assez fréquent que des ouvriers soient mis à l'amende pour mauvais

traitements infligés aux chevaux. Pour le seul charbonnage de Cheratte, de 1931 à 1956, au moins 56 cadavres de chevaux furent remontés du fond de la mine.

Ayant été, avant guerre, objet de dénonciation concernant le mauvais traitement subi par ses chevaux de mine, le charbonnage de la Petite Bacnure invita un dimanche matin la Ligue de défense des chevaux de mine à visiter ses chevaux. Le rapport dressé à l'époque précise que les chevaux en liberté étaient bien soignés, bien traités et "heureux de la récompense qui leur était accordée après une semaine de labeur" (Le destin des chevaux de mine, Ed. par la Ligue pour la défense et la protection des chevaux de mine, Liège, 1938).

Lavaniste-Voie : La rue des cantines, des Polonais et des autres.

La Lavaniste-voie fut la rue des cantines; déjà avant la guerre 1940, le charbonnage y logeait des ouvriers polonais. Entre 1945 et 1971, 5 cantines y ont offert logement et nourriture. Le charbonnage organisa lui-même, un temps, sa cantine, mais de préférence il en confiait la responsabilité à un tenancier qu'il rétribuait en fonction du nombre de logeurs ou de repas servis.

* Au n° 1 de la rue une partie des bâtiments du siège de Gérard Cloes furent aménagés en phalanstère et en cantine. En 1964 la cantine était gérée par Biondi, un mineur italien qui avait la confiance de la direction du charbonnage. À partir de 1963, le phalanstère fut occupé principalement par des travailleurs de nationalité turque recrutés dans leur pays d'origine par la Fédération des charbonnages belges. Cette cantine fut en activité jusqu'en 1971.

Au n° 80 se trouvait la cantine n° 2, en juillet 1946 on y logeait des mineurs italiens arrivés par convoi. Joseph Tamezak en fut le cantinier (1946 - 1948).

Au n° 104, la cantine tenue par Martine Fumal (1963 - 1965). En 1965, elle servait 126 repas par semaine.

Au n° 200, la cantine n° 1. Une vaste maison, qui servit de logement à des prisonniers russes ouvriers mineurs pendant la guerre 1940-45 (G.D., p.194). Après la guerre, elle continua à être utilisée comme phalanstère. En 1946 François Black et Franz Graykowski en étaient les cantiniers.

Au n° 274, la cantine de Francesco Casula, une dizaine d'ouvriers y prenaient leurs repas (1962-1965).

L'industrie charbonnière a ainsi peuplé nos rues d'une population venue d'ailleurs. Tant que nos charbonnages utilisaient un nombre limité d'ouvriers mineurs, ceux-ci provenaient de la commune même et des communes avoisinantes. Avec la révolution industrielle, l'accroissement du nombre d'ouvriers mineurs était tel qu'ils ne pouvaient venir que de l'extérieur. Aux 13 % de mineurs flamands, aux 5 % de mineurs allemands et aux 2 % de mineurs hollandais déjà présents dans le bassin de Liège en 1876, se sont joints après la guerre 1914-1918 les ouvriers recrutés systématiquement dans leurs pays d'origine par l'Association des patrons charbonniers belges.

Ce fut d'abord, surtout à partir de 1920, les Polonais et à partir de 1930 les Hongrois, les Tchèques, les Croates et des Italiens. En 1939, 22 % des mineurs liégeois sont de nationalité étrangère. Le nombre de navetteurs flamands était aussi important. Le recrutement de mineurs flamands et hollandais fut quasi permanent jusqu'à la fermeture.

Pendant la guerre, à partir de 1942-1943, l'autorité militaire allemande fit descendre dans nos mines des prisonniers russes, il y en aura notamment à la Petite Bacnure et à Belle Vue. Puis à partir d'avril 1945, ce furent des prisonniers allemands logés dans un camp situé rue du Plope à Vottem qui furent contraints de travailler au fond de nos charbonnages. Libérés en 1947, quelques-uns d'entre eux restèrent mineurs en tant qu'ouvriers libres. De 1946 à 1956, ce fut l'immigration massive et organisée des Italiens. Pendant cette période, il y eut aussi l'arrivée en 1947 et 1948 de "contingents" d'ouvriers baltes, personnes déplacées que la guerre avait déracinés de leurs pays d'origine. En 1950, on recrute aussi par contrat des candidats

mineurs allemands. La catastrophe de Marcinelle du 8 août 1956 fit 262 morts dont 136 italiens, elle marque la fin de l'émigration italienne officielle. Dès lors, les bureaux de recrutement des charbonnages quittèrent Milan pour Madrid, Athènes, Casablanca, Ankara. A partir de 1956 ce sont les convois d'Espagnols et de Grecs qui arrivent dans les charbonnages. Il y eut aussi des Marocains, des Algériens et des Portugais. En 1963 ce sont les travailleurs turcs qui occupèrent les phalanstères et les cantines de charbonnages. (C.G., p.163).

Chacune de ces nationalités a aussi créé un certain nombre d'associations culturelles et sportives. Parmi celles-ci, il y a l'Association des familles flamandes, le club Garcia Lorca, le Centre culturel turc.

En Bouxthay. : Un mineur âgé de 72 ans tué par accident à la houillère Defize.

Le lieu dit Au Bouxthay, proche de Bernalmont, était reconnu comme terre à houille dès le XV^e siècle.

Le 18-7-1810, Jacques-Joseph Defreine, 72 ans, domicilié à Liège se tue par accident dans la houillère J-L. Defize au Bouxthay. (G.D., p.244).

Le 21-5-1822, Léonard Letawes, 25 ans, se tue par accident dans la bure aux Chevaux, en Bouxthay, dépendance de la Petite Bacnure. (G.D., p.244).

Rue du Bouxthay. : Un puits souterrain.

Voir en début de rue la plaque indicatrice "Rue du Bouxthay". (R.18).

En vocabulaire houiller un " bouxthay " est un puits souterrain creusé perpendiculairement depuis une galerie jusqu'à une autre. La population donna jadis à cette rue le nom de rue de la Bure.

***Au carrefour des rues Lavaniste, du Baron et de Bernalmont. :**

< A Djîrà Clôs >.

Voir : Le mur de soutènement situé à droite le long des premiers mètres de la descente de la rue du Baron. (I.19)

On se trouve à cet endroit sur le site désaffecté *< del houyire di Djîrà Clôs >* (de la houillère de Gérard Cloes) de la S.A. des Charbonnage de la Grande Bacnure.

Les bâtiments du charbonnage, y compris une remarquable cheteute (cheminée d'aération) de section carrée avec à sa base un emplacement pour le toke-feu (espèce de brasero destiné à activer l'aération), ont été détruits en 1990 pour laisser place au golf.

Seul subsiste aujourd'hui des bâtiments du charbonnage le mur de soutènement situé le long des premiers mètres de la descente de la rue du Baron.

Ce charbonnage doit son surnom à un des ses maîtres nommé Gérard Cloes.

La société charbonnière de la Grande Bacnure fut fondée en 1824. Sa paire supérieure est située à Bernalmont et sa paire inférieure rue Derrière Coronmeuse. En 1830, elle reçoit acte de sa concession de 275 hectares. En 1840, elle occupe 260 ouvriers et possède 2 machines à vapeur.

Le 27 février 1847, il s'y produisit un grave accident qui causa plusieurs morts. De cet accident on a retenu que Servais Lovinfosse du Bouxthay reçut de l'Administration des Mines

une somme de 75 francs pour le dévouement dont il avait fait preuve en se portant au secours des victimes (G.D., p.245).

Le jeudi 15 juin 1865 vers 16 heures, l'eau envahit les galeries inférieures du charbonnage, 29 mineurs périrent noyés. Parmi les victimes l'on retrouva serrés dans les bras l'un de l'autre Servais Colette et son épouse Jeanne Demarteau, tous deux de Vottem. Comme toujours en pareil cas, il y eut devant les grilles du charbonnage des scènes déchirantes et la direction du charbonnage fit appel à la gendarmerie pour contenir la foule. Foule d'autant plus en colère qu'elle attribuait la responsabilité de la catastrophe au directeur de la houillère. Celui-ci, pour économiser les 3 francs par jour qu'il payait à un foreur, ne faisait plus procéder aux sondages réglementaires. Le sondeur devait enfoncer dans la couche de charbon un forêt de 12 à 15 mètres de long de façon à vérifier si une poche d'eau n'était pas dissimulée dans la couche. (G.D., Vottem, p.245).

En 1862, la concession de la Grande Bacnure est portée à 290 hectares, elle s'étend sous Liège, Herstal, Vottem et Bressoux.

Le 10 mars 1867, Jacques Ramakers, un jeune homme de 16 ans, trouvait la mort au fond écrasé par une pierre. (G.D., Vottem, p.308)

En 1885, la société quitte le statut de société civile pour devenir Société Anonyme. Elle avait jusqu'alors exploité successivement les veines de charbons Pestay (à 46 mètres de profondeur par rapport au niveau de la bure), Houlpay (57 m.), Grande Veine de la Xhorre (72 m.), Maret (118 m.), Raignon (127 m.), Massi Veine (150 m.), Grande Veine (180 m.), Couteau (201 m.), Beguine (215 m.), Halballerie (227 m.), Blanche Veine (262 m.).

En 1920 elle fusionne avec la S.A. de la Petite Bacnure, mais en réalité ces deux sociétés dépendaient depuis longtemps de la famille Braconnier. En 1865 déjà elles avaient de ce fait certaines activités communes. Le siège de Gérard Cloes fut en exploitation jusqu'en avril 1960, mais subsista en tant que siège annexe à la Petite Bacnure jusqu'à la fermeture de ce dernier en 1971.

Voir à une centaine de mètres du carrefour face à l'entrée du château sur le terrain de golf deux pierres gravées indicatrices de l'emplacement de puits de mine. L'une de ces pierres porte la mention : BACNURE N°2 / GC. / 441 m / 1971. (P.14). L'autre mentionne : BACNURE N° 3 / GC. / 253 m / 1971. (P.15).

Sur ce site il y a trois puits de mine remblayés et recouverts d'une dalle de béton au centre de laquelle est placée une pierre gravée. Seule deux des trois pierres subsistent sur le site, celle du puits n°2 du siège GC. (Gérard Cloes) de la Grande Bacnure dont la profondeur était de 441 m. et qui fut utilisé jusqu'en 1971 (année de fermeture) et celle du puits n°3 profond de 253 m. La pierre du puits n°1, profond de 465m, a été enlevée et est exposée dans la cour du Musée de Herstal (place Licour).

***Rue du Baron : Le retour d'air.**

Voir, à 75 mètres du début de la rue sur le côté gauche en descendant, à la jonction d'un passage venant de la rue des Petites Roches, les vestiges d'une ancienne cheminée d'aération du charbonnage Gérard Cloes. (I.20)

L'aération au fond d'un puits de mine de quelque importance est faite par circulation d'air. L'air frais entrant dans la mine par le puits d'exploitation passait par les galeries pour enfin remonter à la surface par le puits de retour d'air. Cette circulation de l'air était activée par des ventilateurs et guidée par des portes.

A la jonction de la rue du Baron et Renardi : < Dès pîres dî tèris'>

Voir à l'arrière du coin de jeux du quartier, le schiste houiller recouvrant le thier. (T.18).

Sur le flanc du coteau le charbonnage, vraisemblablement de Gérard Cloes, a déversé ses < pîres dî tèris'>. Ces pierres de terris se sont ensuite recouvertes naturellement de végétation.

*Rue des Petites Roches (Liège). < Qu'avèv à déclarer >.

Laurent, si en descendant la rue des Petites Roches, il t'arrive de rencontrer l'une ou l'autre < boterèsse > remontant le chemin, ne t'avise pas de la taquiner car tu te ferais à coup sûr remettre à ta place, tel ce percepteur de barrière (de péage) qui voyant arriver une de ces botteresses lui demanda < "qu'avèv à déclarer" > et la < boterèsse > de répondre en montrant ses cuisses opulentes de femme qui marche beaucoup < " on djambon, èco on djambon èt l'potikèt al mostâde nè nîn fwèrt lon !" > ("Un jambon, encore un jambon et le pot à moutarde n'est pas fort loin!") (cité par A.Baar dans *Au bon vieux temps des vignobles liégeois*).

*A Coronmeuse : La baume "Poulhox Cuyre".

En 1549, il y avait une houillère à Coronmeuse . L'exploitation s'y pratiquait par une baume dénommée "Poulhox Cuyre" ou "Bury". Le compteur de la houillère Bury était Michel de Lovinfosse. (A.C., t.2, p.174.)

*Rue Jolivet : Le vieux bur Jolivet et son bur d'air.

Une carte minière de 1830 situe en bordure de l'actuelle rue Jolivet, à 190 mètres de la rue Jos. Truffaut, un puits de mine dénommé vieux bur Jolivet accompagné, 25 mètres plus bas, d'un bure d'air "justant les vignes de Derrière Coronmeuse". (Carte, datée de 1830, demande en Concession de MM Corbesier et Stas, Concession Belle-Vue Bien Venue).

*Rue Joseph Truffaut : La procession dans la cité.

Voir face à l'entrée de la rue la chapelle St Georges. (I.21)

Le clergé local s'entendait généralement bien avec les patrons des charbonnages. Il y eut cependant des exceptions à cette règle assez générale. Les abbés Collet et Arnolis en furent.

L'abbé G. Collet (1932-2002) fit construire, en 1963, la chapelle de la rue Joseph Truffaut et fut le fondateur de la paroisse St George. D'abord vicaire, puis curé, l'abbé Collet prit la défense des ouvriers mineurs italiens contre les patrons du charbonnage. Le combat qu'il mena contre le charbonnage prit quelques fois des allures épiques. A une époque où le charbonnage contrôlait l'entrée dans ses cités "propriétés privées" et voulait lui en interdire l'accès, il y faisait expressément passer la procession paroissiale.

L'abbé Joseph Arnolis (1924-1992), fut prêtre-ouvrier avant d'être de 1949 à 1952 vicaire paroissial à La Préalle. Il estimait que sa place était du côté des ouvriers et non du côté du patronat. Aussi il fit recharger et reconduire à son expéditeur les 2 tonnes de charbon

"gratuit" qu'un camionneur mandaté par le patron du charbonnage avait déversé à l'entrée de la cave du vicariat. L'attitude du vicaire lui valut l'incompréhension de son curé qui, lui, avait rentré son charbon gratuit dans la cave du presbytère, et la réprobation de l'Evêque qui lui en fit l'observation.

Rue Joseph Truffaut : En direct du fond de la mine.

* Voir entre les maisons n^{os} 49 et 53, l'ouverture du tunnel du charbonnage situé au niveau du 1^{er} étage et dans le fond d'un ancien bâtiment du charbonnage. (I.22).

Les sièges de la Petite Bacnure à La Préalle et le siège de Gérard Cloes situé à Bernalmont étaient reliés par un tunnel à la paire de Coronmeuse, où une partie de la production des deux sièges étaient lavée (triée) et commercialisée. Le tunnel partait d'un étage inférieur du puits, à - 30 mètres à la Petite Bacnure pour arriver à - 47 mètres au puits de Gérard Cloes et de là aboutir rue Jos. Truffaut au pied de la colline de Bernalmont. Dans le tunnel le charbon était convoyé par rame de berlines tractée par un cheval et les dernières années par locomotive. De même pour les pierres résidus du lavoir destinées à la mise à terril. La double entrée du tunnel est restée intacte.

Les entrées du tunnel ne sont pas directement visibles de la rue. Pour que la troupe des < vîs solés > puisse quand même les voir, tu devras t'adosser au mur et leur faire la courte échelle. Sinon tu pourras, quand même les apercevoir, lorsqu'en fin de parcours tu seras sur le quai le long du bras de Meuse à hauteur du chantier de menuiserie marine Tiberghien et que tu regardes dans la direction de la paire du charbonnage.

Rue Derrière Coronmeuse : Les grands bureaux.

Voir au 95 la paire et les "Grands bureaux" de la S.A. des Charbonnages de la Grande Bacnure. A droite à l'entrée de la paire le pesage du charbon. (I.23).

La S.A. des Charbonnages de la Grande Bacnure (Houillère Gérard Cloes) avaient sa paire inférieure et ses bureaux administratifs à Coronmeuse dès avant la fusion des Grande et Petite Bacnure en 1920. Les, toujours actuels, bâtiments administratifs furent construits en 1922 pour servir de siège social à la Société de la Grande Bacnure dont les sièges d'exploitation sont situés à La Préalle et à Bernalmont. Après la fermeture du Charbonnage les anciens bureaux du Charbonnage seront en partie occupés par la S.I.R., Société Immobilière Régionale, société coopérative chargée de valoriser les propriétés de plusieurs anciens charbonnages.

Au coin de la rue, face au n° 1, une borne minière gravée BB marquait la limite de deux concessions, la concession de Belle Vue et Bienvenue et la concession de la Grande et Petite Bacnure. Cette borne disparut en 2001 lors de travaux faits au trottoir.

Rue Hayeneux : Le charbonnage de Belle Vue et Bien Venue.

Voir entre les immeubles n° 8 et 18 de la rue l'entrée de la paire du charbonnage (I. 24) et sur celle-ci dans le fond les 2 emplacements des puits dont l'un (P.16) est marqué B-V. B-V. / P.n° 1 / 547 m / 1968. .

Laurent, du charbonnage seul subsiste un ancien bâtiment administratif situé à gauche en entrant, les autres ont été rasés pour faire place aux entrepôts d'un marchand de poisson !

Sur la paire inférieure, il reste en entrant à gauche des bureaux et dans le fond à droite sur la paire supérieure le long de la voie ferrée les emplacements des 2 puits de la concession nommée Belle Vue et Bien Venue, le puits n° 1 avait 547 mètres de profondeur et le puits n° 2 557 mètres. Ces 2 puits ont cessé leur activité à la fermeture du charbonnage en 1968. Entre les 2 puits distants de 20 mètres, il y avait l'aise des mineurs.

Ce charbonnage est issu de la réunion en 1829 de la concession de Belle Vue et de la Concession de Bien Venue. A cette époque, les Corbusier de Cheratte en étaient les principaux actionnaires. En 1840 le charbonnage occupait 85 ouvriers, son puits avait 204 m. de profondeur et le charbonnage utilisait une machine à vapeur de 8 CV. En 1874, le charbonnage occupait 124 ouvriers, il était le seul charbonnage de l'actuelle entité à ne pas occuper des enfants de moins de 15 ans. Belle Vue et Bien Venue s'agrandit en 1875 d'une partie notable de la concession de Foxhalle-Hufnalle, et de la concession de la Chartreuse vers Bressoux. Cette même année le charbonnage construisit un pont métallique surplombant la rue Hayeneux, les wagonnets (berlaines) avaient ainsi un accès direct avec le terril et le canal Liège-Maestricht. Vers 1921 l'ancienne Belle-Fleur fut remplacée par la Belle-Fleur en béton armé que nous avons connue. La S.A des Charbonnages de Belle Vue et Bien Venue occupait en 1929, un an avant sa reprise par la S.A. du Hasard, 575 ouvriers. Le siège de Belle Vue cessa ses activités le 4 février 1968. La Belle-Fleur fut abattue le lundi 13 mai 1985. (P.B., t.III, p.75.).

Rue St Lambert : < Sînt Lîná >.

Voir à l'intérieur de l'église St Lambert dans le chœur le vitrail Saint Léonard et dans le fond de l'église la statue de Ste Barbe. (I.25)

L'église est généralement ouverte chaque jour de 9 à 18 H. s'il y fait trop sombre tu peux aller sonner chez le Curé (le presbytère est à gauche de l'église). Il se fera un plaisir de venir allumer l'éclairage. Connaissant ta piété, je ne doute pas qu'arrivé à l'église tu feras réciter au groupe la prière que disaient les mineurs wallons avant de descendre < Al wâde dê bon Dju, d' l'Aviêrje, d' sînt Lîná, d' sînte Bâre èt dí tos les sînts dê paradis > (A la garde de Dieu, de la Vierge, de saint Léonard, de sainte Barbe et de tous les saints du paradis).

< Sînt Lîná > était avec Ste Barbe les saints patrons des mineurs. Le vitrail porte l'inscription "St Léonard, patron des mineurs, priez pour nous". Le 6 novembre, jour de la fête de St Léonard, la direction du charbonnage faisait célébrer une messe sans faste en l'honneur de St Léonard. Cette fête, certainement jadis populaire, n'avait plus grand éclat dans la Basse-Meuse.

*Rue Adolphe Borgnet et *Rue Aux Chevaux : Sous le niveau de la Meuse.

L'itinéraire de la voie des botîs par ces deux rues débouche sur la voie rapide qu'il est dangereux de traverser à cet endroit. Aussi je te propose d'emprunter la rue Derrière Coronmeuse qui te permettra de traverser la voie rapide par le passage piéton. De là, tu accèderas au port de Coronmeuse.

Ces deux rues, notamment suite aux successifs affaissements miniers, sont situées sous le niveau de la Meuse. Cette situation fait que cette zone est démergée. C'est que sur notre parcours, l'industrie charbonnière a changé la topographie des lieux, terrils et affaissement des zones déhouillées en témoignent. Le niveau du sol en surface est descendu de 8 mètres à certains endroits (C.G., p.217).

* Le Palais des Sports : "Entre les Arts et L'Industrie"

Voir sur la façade du Palais des Sports, un ouvrier mineur élément du bas relief en pierre sculptée. (I.26)

À terme de notre voie des botîs, un ouvrier mineur sculpté dans la pierre. À genoux et présentant sa lampe, quelle est la signification de ce houilleur? Juste hommage à ces ouvriers mineurs qui firent, pendant plusieurs siècles, la prospérité de notre région? < *Mîns c'est lès bordjeûs qui sont div'nou ritchés, zêls les houeûs y sont dîmanou el pêle fête dî crâhe* > (. (Mais c'est les bourgeois qui sont devenus riches, eux les mineurs ils sont restés "dans la poêle faute de graisse" c'est-à-dire pauvres). En réalité, cet ouvrier mineur, élément d'un bas relief intitulé « Liège entre les Arts et l'Industrie » symbolise l'industrie charbonnière liégeoise. Cette œuvre, réalisée par Adolphe Wansart (1873-1954), est intégrée dans l'architecture d'un des 50 palais construits dans le cadre de la prestigieuse Exposition de l'eau en 1939. Les personnages de gauche, dont un ouvrier mineur, symbolisent les différentes industries liégeoises. À droite les artisans de ces industries sont nommés et représentés par quelques personnalités liégeoises. À noter que plusieurs de ces personnalités furent liés à l'industrie charbonnière : André Dumont (1809-1857), géologue, auteur d'un mémoire sur la constitution géologique de la prov. de Liège ; Ernest Malvoz (1862-1938), professeur spécialiste de la pathologie et de l'hygiène du travail ; et Ernest Manheim, auteur d'une étude sociologique sur l'effet des déplacements ferroviaires de la main d'œuvre ouvrière. Pour l'Histoire, rappelons que l'Exposition de l'eau inaugurée en grande pompe en mai 1939, fut fermée en catastrophe le 1er septembre 1939 alors que les Allemands envahissaient la Pologne. Et que pendant la guerre, de nombreux ouvriers belges s'embauchèrent dans les charbonnages pour échapper à la déportation.

*Aux quais du port de Coronmeuse : Dans un des chalands accostés à quai.

Tu arrives au port de Coronmeuse, là où se trouvent les installations portuaires de la société Francoma et des ateliers Tiberghien. Tu auras ainsi un aperçu de l'activité portuaire. Le chenal de Meuse sur lequel tu te trouves est en fait ce qu'il reste de l'ancien canal Liège-Maëstricht.

Voir : Le port de Coronmeuse. (I.27)

Les botîs au terme de leur voyage arrivaient au port de Coronmeuse où se chargeaient les bateaux.

Les barques et neufs marchandes qui faisaient escale à Coronmeuse assuraient le trafic de Maëstricht à Liège et de là remontaient la Meuse jusque Huy, Namur et Dinant.

Un canal long de 26 km reliant Coronmeuse à Maëstricht fut mis en navigation en 1850. Au début du canal à hauteur du Pont Atlas il y avait une écluse. Après l'écluse le canal s'élargissait pour former le bassin de Coronmeuse. Le canal était doublé d'un chemin de halage.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la traction des bateaux sur la Meuse puis sur le canal se faisait par halage aidé quelquefois d'une voile. Le halage était effectué principalement par chevaux, mais aussi à la cordelle par des hommes, des femmes et des enfants. Vers 1855 l'utilisation de bateaux et remorqueurs à roues à aubes actionnées par machine à vapeur se généralisa. Assez rapidement, vers 1886, les roues à aubes furent délaissées pour l'hélice, d'abord toujours actionnée par machine à vapeur puis après 1918 par moteur Diesel. Le halage

ne fut pas abandonné immédiatement pour autant, en 1923 des tracteurs à chenilles exécutaient encore ce service le long du canal. (A.C., t.2, p.98), (P.B., t.I, pp.27-40).

Jusqu'en 1842, date à laquelle le chemin de fer arrive à Liège, le fleuve est le moyen de transport le plus efficace et le plus utilisé il le restera jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En 1847, la Meuse a acheminé 72.000 tonnes de charbon vers la Hollande et 76.000 tonnes vers la France.

La paire de la Grande Bacnure était reliée au port par des rails étroits. Sur ces rails, les wagonnets de charbon traversaient le quartier par les rues Derrière Coronmeuse et du Tir, puis, en prenant la direction du pont des Bayard, ils accédaient au port. Au port le charbonnage avait établi une trémie. Après chaque déversement de charbon dans les chalands, 4 femmes < *lès neurs couds* > égalisaient le charbon à la pelle (R.S., H.A., Canal).

< *Neurs couds* > était le surnom donné aux ouvrières employées à la surface des charbonnages.

Par le port de Coronmeuse transitaient des bois, des matériaux de construction, des vins, du bétail, des grains, des fruits, des huiles, des laines, des draps et étoffes, des poissons (stockfishs et harengs), des épices (poivre, sel, girofle), du suif (chandelles), des graisses, etc., qu'on échangeait contre des houilles et charbons, des bières, du fer, des clous et autres produits indigènes. Ce va-et-vient continu occupait une grande quantité d'ouvriers : naïveurs (bateliers), débardeurs, charretiers, porteurs, botfis, botteresses, etc., et donnait à l'endroit une vie, une animation extraordinaire. Tout ce monde se retrouvait dans les nombreux cabarets, tavernes et auberges de l'endroit. (A.C., t.2, pp.172-174).

Le canal Liège-Maestricht disparut en 1939 lors du creusement du Canal Albert (P.B., t.III, p.13).

Dans les eaux du bassin de Coronmeuse venaient se déverser les eaux de l'araine de l'Aventure, descendant souterrainement des hauteurs de Bernalmont. Cette araine dénommée également araine de Bernalmont était déjà connue au XIV^e siècle. Son oeil, c'est-à-dire son arrivée, était situé au pied du versant de Bernalmont, elle coulait alors à ciel ouvert jusqu'à la Meuse sous l'appellation ruisseau de Coronmeuse. Ce ruisseau marquait la limite entre la seigneurie de Herstal et le Pays de Liège. Il est aujourd'hui voûté, passe sous les anciens bureaux de la Grande Bacnure avant de rejoindre le bassin. (A.C., t.1, p.172 et t.2, p.98).

Laurent, nous voila enfin arrivés à destination, il te reste à vider ton bot dans un des chalands accostés à quai. D'abord à la main tu décharges les quelques < grozes hōye > (+ de 200 mm de calibre) que tu avais mis dans le < fièra >. Après avoir enlevé celui-ci tu pourras basculer le contenu du bot donc les < Gayètes > (100 à 200 mm) et les < Brèzètes > (15/35). Si dans le fond de ton bot il reste un peu des < Broyîs > (2/5) et des < Poussîres > (0/2) tu fais semblant de rien et tu les ramènes chez toi. A la maison tu demandes à ton épouse Nelly de les mélanger ou mieux de les < trîp'lé > (piétiner) avec un peu de < djèlle > (terre glaise) ou à défaut de l' < ârzèye > (argile) et de < ramouiller > (humidifier) le tout avec l'eau savonneuse que tu as utilisée pour te laver les pieds (on utilisait jadis pour son pouvoir liant l'eau de lessive). Elle aura ainsi fait, à la mode de chez nous, un bon < plakîst > (mortier de chauffage) qui prolongera jusqu'à bien tard la chaleur de ta < stoûve > (poêle de chauffage).

Non, Laurent, tu n'es pas au fond de la mine : tu t'es, après cette balade harassante, tout simplement endormi et Nelly par mesure d'économie a coupé l'éclairage.

Laurent, si en cheminant le long de la voie des Botîs tu découvres d'autres vestiges ou témoignages de l'industrie charbonnière ou que l'une ou l'autre donnée de mon texte devrait être corrigée, ce serait bien aimable de me le communiquer, de même pour tout autres lecteurs. Il en sera tenu compte pour une prochaine impression du texte.

*Walthère Franssen, rue villa des roses, 4, Herstal 4040.
cl: walthere_franssen@voo.be*

Sources principales de documentation :

- (A.C.). André COLLART-SACRE, **La Libre Seigneurie de Herstal, Son histoire, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits**, Liège, Georges Thone Editeur, tome premier et second, 1927 et 1937, 350 et 668 p. La lecture des 2 tomes grands formats (310 X 235) de l'instituteur et historien local André Collart-Sacré (1864-1942) constituent la base indispensable et unique pour tout qui s'intéressent à l'histoire de Herstal. Le tome 1 contient un chapitre entier consacré à la houillerie locale. Les 2 tomes se trouvent à la bibliothèque communale.
- (A.C.). , **Qu'étaient les bottys**. Article du périodique trimestriel "Vieux-Herstal", 1932, n° 1, p. 42.
- (C.G.). Claude GAÏER, **Huit siècles de houillerie liégeoise**. Liège, Ed. du Perron, 1984, 261 p. Ce livre largement illustré et de lecture aisée donne une excellente description de ce que fut la mine et la vie des mineurs du bassin liégeois. C'est vraiment un cadeau à faire ou à se faire. Son prix : 61,75 € à la FNAC.
- (E.L.). Elisée LEGROS, **Notre enquête sur les hotteurs et hotteuses de Wallonie**, dans **Enquêtes du Musée de la vie Wallonne**, Liège, t. IV, n° 41-42, Janvier-Juin 1946, pp. 97 à 139.
- (E.H.). Emile HUMBLET, **Le bassin houiller de Liège**, Liège, Ed. Vaillant-Carmanne, 1941, 21 p., 11 pl.
- (E.R.). Edgard RENARD, **Toponymie de Vottem ...**, Liège, Ed. Vaillant-Carmanne, 1934, 123 p.
- (G.D.). Georges DEHOUSSE, **Histoire de Vottem**, 1981, 479 p.
- (H.). Collectif d'Auteurs, **Herstal, un patrimoine pour une nouvelle commune**, Administration Communale de Herstal, Herstal, 1980, 213 p..
- (H.C.). H. Chaudoir, **La Concession Espérance, Violette et Wandre**,. Publ. Ass. Etud. Paléont. Houillères, Bruxelles, 1952, N°15
- (H.D.). HOTS, DEVAUX, **Carte Topographique de la demande en concession formée par la Société de l'Espérance à Herstal**, Liège le 30 mai 1826 - La Haye le 14 février 1828. (Archives WF)
- (I.H.). **I.H.O.E.S.**, Institut d'Histoire Ouvrière Economique et Sociale, A.S.B.L., Liège. On doit à cet Institut la sauvegarde et la conservation de nombreuses archives du Charbonnage de la Grande Bacnure. Les archives des charbonnages d'Abhooz et du Hasard (Belle Vue) se trouvent aux Archives de l'Etat, section archives d'entreprise, rue Chera à Liège. Quelques documents d'archives de ces trois charbonnages sont détenus par des privés (Arch. pr.).
- (J.H.). Jean HAUST, **Dictionnaire liégeois**, Liège, Ed. Vaillant-Carmanne, 1979, 735 p. , **La houillerie liégeoise**, Liège, Ed. Vaillant-Carmanne, 1925; 240 p.
- (M.H.). Collectif d'Auteurs, **Herstal avant les usines**, Musée de Herstal, 1982, 144 p. Ce livre a été édité à l'occasion d'une exposition tenue au Musée local. Il présente, pp. 117 à 144, les répertoires des fosses, des comparchonniers et des veines de charbon connues à Herstal au XVI^e et XVII^e siècle.
- (Mil.). Collectif d'Auteurs locaux, **Milmort La mémoire vive**, t.1, 1987, 92 p. et t.2, 1988, 176 p. Me Nihoul-Cabolet, qui a collaboré à la rédaction de ces 2 tomes d'histoire locale, est aussi l'auteur d'une note manuscrite sur les industries locales, note écrite lorsqu'elle était enseignante à l'école communale de Milmort
- (N.C.). N. CAULIER-MATHY, **La modernisation des charbonnages liégeois pendant la première moitié du XIX^e siècle**, Paris, Société d'Edition "Les Belles Lettres", 1971, 308 p., Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.
- (O P-B.) **Carte figurative des ouvrages de la Petite Bacnure dans Préalle et Rogivaux**, s. a., s.d., doc. W.F.
- (P.B.). Pierre BARE, **Herstal en cartes postales**, 1984, t. I, 255 p.; 1989, t.III, 320 p.

En plus des reproductions de cartes postales et de photos d'époque, les albums de l'éducateur et historien local Pierre Baré offrent un texte écrit à partir de documents d'archives.

- (P.C.). Pavlos COREXENOS, **Détermination des risques que peuvent présenter les terrils: Le cas du terril de Bernalmont**, Mémoire de Licence en sciences géographiques, Université de Liège, année 2000-2001, 143 p.
- (R.L.). René LEBOUTTE, **Reconversions de la main-d'oeuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège XVII^e-XX^e siècle**. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1988, 519 p.
- (R.S.). Raymond SMEERS, **Rue Charlemagne Li rowe del Bacqueneure**, Herstal Actualités, Mensuel, 1986, n° 35, 40, 41, 46.
 , **Place Oscar Beck**, Herstal-Actualités, 8-1987.
 , **Rue Charles Martel**, L'Eclair, 2-1988.
 , **Le beau marronnier et la catastrophe minière de 1774**, Musée Herstalien, Mensuel, sept. 1989, n° 48, pp. 5-13.
 , **De la banse ... à la ferme Charlemagne**, Musée Herstalien, Mensuel, sept. 1995, n° 78, pp. 26-30.
 , **Le vieux Canal Liège-Maestricht**, Herstal-Actualités.
 , **Le Château de Bernalmont**, Herstal-Actualités.
On doit à Raymond Smeers, typographe pensionné et historien de la tradition orale locale, de nombreux articles sur le quartier de La Préalle.
- (T.G.). Théodore GOBERT, **Liège à travers les ages - Les rues de Liège**, Bruxelles, Editons Culture et Civilisations.
- (W.F.). Walthère FRANSSEN, **Tèris, Les terrils de la Petite Bacnure, de Belle Vue et de Bernalmont**, 1989-1990, Documentation, 100 p.
-

INDEX.

INDEX de ce qui est "à voir".

Terrils :

T. 1, petit terril aux Hauts sarts, chemin du Fond d'Oupeye	p. 05
T. 2, petit terril aplani et recouvert de culture en Pierluse, rue Pierluse	p. 07
T. 3, petit terril aplani aux Sarts, rue Hurbise	p. 07
T. 4, petit terril aux Sarts, rue Hurbise	p. 07
T. 5, petit terril aplani et recouvert de culture aux Sarts.	p. 07
T. 6, petit terril aux Sarts, près du sentier n° 86	p. 08
T. 7, petit terril aux Sarts	p. 08
T. 8, petit terril recouvert de culture aux Sarts	p. 08
T. 9, remblai de schiste houiller en Hurbise, r. de l'Ancienne bure.	p. 08
T. 10, petit terril dans la Campagne des Monts, rue de Milmort	p. 11
T. 11, petit terril dans la Campagne des Monts, rue de Milmort	p. 11
T. 12, petit terril recouvert en Rhées, rue de Milmort	p. 11
T. 13, petit terril dans la Cité des Monts, r. Dr Schweitzer	p. 14
T. 14, petit terril dans la Campagne des Monts, rue de l'Agriculture.	p. 15
T. 15, terril de la Petite Bacnure	p. 25
T. 16, terril de Belle vue	p. 32
T. 17, terril de Bernalmont	p. 32
T. 18, shiste houiller à flanc de coteau en Jolivet	p. 36

Pierres gravées de puits de mine et bornes minières.

P. 1, pierre d'un puit d'Abhooz aux Hauts Sarts, chemin du Fond d'Oupeye	p. 06
P. 2, pierre gravée n° 13 de l'Espérance, rue Pierluse	p. 07
P. 3, pierre gravée n° 14 de l'Espérance aux Sarts, rue. Hurbise	p. 07
P. 4, pierre du puit de Trixte Maille, rue de l'Ancienne Bure	p. 08
P. 5, borne minière Espérance - Abhooz dans la Campagne des Monts.	p. 09
P. 6, borne minière Espérance - Abhooz dans la Campagne des Monts	p. 09
P. 7, borne minière Grande Bacnure - Espérance dans la Campagne des Monts, r. Agriculture	p. 15
P. 8, borne minière Grande Bacnure - Espérance dans la Campagne des Monts, r. Sur les Thiers	p. 16
P. 9, pierre du puits n° 1 de la Petite Bacnure	p. 23
P. 10, pierre du puits n° 2 de la Petite Bacnure	p. 23
P. 11, pierre du bur de Haute Belle Vue, rue de Vottem	p. 30
P. 12, borne minière de Belle vue, r. des Renards	p. 31
P. 13, pierre du vieux bur des Innocents, rue Petites Roches.	p. 32
P. 14, pierre du puits n° 2 de la Grande Bacnure à Bernalmont	p. 35
P. 15, pierre du puits n° 3 de la Grande Bacnure à Bernalmont	p. 35
P. 16, pierre du puits n° 1 de Belle vue	p. 38

Immeubles, constructions, divers.

I. 1, maisons de mineurs r. E. Vinck	p. 14
I. 2, groupe de 5 maisons du charbonnage d'Abhooz, r. de l'Agriculture	p. 15
I. 3, groupe de 8 maisons du charbonnage d'Abhooz, rue de l'Agriculture	p. 15
I. 4, groupe de 3 maisons du charbonnage d'Abhooz, rue de l'Agriculture	p. 15
I. 5, la coopérative socialiste, rue Rogivaux	p. 19
I. 6, l'école communale, place César De Paepe	p. 19
I. 7, l'emplacement de la gare, rue Pied du Bois Gilles	p. 20
I. 8, le mur d'enceinte de la Petite Bacnure	p. 21
I. 9, le café de la Petite Bacnure, rue Charlemagne	p. 23
I. 10, le Marronnier, rue Charlemagne	p. 24
I. 11, le local des Francs mineurs, rue Charlemagne	p. 24

I. 12, l'église de La Préalle, rue H. Nottet	p. 27
I. 13, le cercle ouvrier, rue H. Nottet	p. 28
I. 14, maisonnette de la mise à teruil, ruelle des Renards	p. 30
I. 15, pavillons de mineurs, rue des Petites Roches	p. 31
I. 16, maison de l'ingénieur, rue Bernalmont	p. 31
I. 17, le château de Bernalmont	p. 31
I. 18, ruines d'une cité de mineur, rue de la Crête	p. 31
I. 19, murs du charbonnage de Gérard Cloes, rue du Baron	p. 34
I. 20, vestige d'une cheminée d'aération, rue du Baron	p. 36
I. 21, chapelle de la paroisse St Georges	p. 37
I. 22, entrée du tunnel de la Grande Bacnure, rue Jos. Truffaut	p. 37
I. 23, les grands bureaux de la Grande Bacnure, rue Derrière Coronmeuse	p. 37
I. 24, les bureaux de Belle-Vue, rue Hayeneux	p. 38
I. 25, l'église St Lambert, rue St Lambert	p. 38
I. 26, le mineur du bas-relief, palais des sport, Coronmeuse	p. 39
I. 27, le port de Coronmeuse	p. 40

Noms de rue d'origine minière.

R. 1, rue d'Abhooz.	p. 06
R. 2, rue du Nouveau Siège	p. 06
R. 3, rue de l'Ancienne Bure	p. 09
R. 4, rue Bon Espoir	p. 11
R. 5, rue Haute Claire.	p. 11
R. 6, rue du Bourriquet	p. 13
R. 7, rue Bonne Foi.	p. 13
R. 8, rue de la Xhorrée	p. 14
R. 9, rue Crève-Coeur	p. 17
R. 10, rue Fosse Crompire	p. 17
R. 11, rue Tiraleau	p. 18
R. 12, rue de la Baume	p. 19
R. 13, rue de la Banse	p. 19
R. 14, rue Campagne de la Banse	p. 19
R. 15, rue de la Houillère	p. 20
R. 16, rue du Lévrier.	p. 30
R. 17, rue de la Hufnalle	p. 31
R. 18, rue du Bouxthay	p. 35

INDEX des noms des puits de mine.

Sont repris ci-après les noms des puits de mine situés le long et dans les environs de la voie des Botfis. Il faut tenir compte du fait que plusieurs puits différents ont porté un même nom et qu'un même puits fut parfois connu sous différentes dénominations. Seul les recouvrements d'appellation connus sont indiqués.

Agneau (Bur de l'), sur les Thiers.	p. 15
Agofosse (Fosse dénommée), sur les Monts, citée en 1454.	
Alouette (Bur de l')	p. 30
Banse (Bur delle), à La Préalle.	p. 16
Baptiste (Bur), en Rogivaux	p. 16
Belles Dames (Bur), à la Banse.. . . .	p. 17
Belle Vue (Puits n° 1)	p. 38
Belle Vue (Puits n° 2)	p. 38
Bon Amis (Bur de) (réparé en en 1860 : Ar. Reg. aux P.V. de la Société d'Abhooz 1851-1868).	p. 09
Bon Espoir (Fosse de)	p. 18
Bon Espoir et Bons Amis (Deux Puits de la Société)	p. 6, p. 09
Bonne Foi Hareng (Bur de), à Milmort, = Bonne Foi, = Homvent, = Bonne Foi Homvent	p. 4, p 23
Botfis (Bothy) (Bur des (du)), à la Hurnalle en Rhées.	p. 10
Bouboule (Fosse dite), en Roisse Poisson	p. 16

Bouck de l'Avaleresse, à la Banse.	p. 17
Boules de la S.A. d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng (Puits de retour d'air du siège dit des)	p. 06
Boules de la S.A. d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng (Puits d'extraction du siège dit des)	p. 09
Bourriquet (Bur du), aux Sarts,	p. 03
Bourriquet (Bur du), aux Sarts, = N° 8 de la concession d'Abhooz	p. 03, p. 04
Bourriquet (Bur du) (et son Bur (de retour) d'air), en Rhées	p. 12
Boutelicou (Bur), cité en 1773 et en 1823 dans la concession de la Grande Bacnure	
Cerisier (Bur du), sur les Monts.	p. 15
Chavée (Bur al), = Un des burs des Innocents	p. 30
Chapeauville (Bur), cité en 1823 dans la concession de la Grande Bacnure	
Chétente (Bure delle), dans la prairie du Séminaire dans le renforcement (O P-B).	
Cheteure (Bur de la), en Rogivaux	p. 16
Cheteute (Bur de la), = Fosse Marsalle	p. 11
Cheval (Bur, Houillère dite du ...), en Bernalmont	p. 29
Chevaux (Bur aux), en Bouxthay	p. 34
Collard (Bur), aux Hauts Sarts, (= Puits de retour d'air d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng)	p. 04
Corbeau (Bur au) (Bur aux Corbeaux), concession de la Petite Bacnure, (O P-B).	p. 18
Courard (Bur), dans les trixhes Thiry Lambreche, (O P-B).	
Crahette (Bur), sur les Thiers.	p. 14
Crève coeur (Fosse de la houillère de), sur les Thiers.	p. 14
Crompire (Fosse), sur les Thiers, = Fosse Gillet-Pirotte, = Fosse Courard, = Fosse Thiry Debeur	p. 15
Crotalle (Bur delle) (O P-B).	
Courard (Fosse), sur les Thiers, = Fosse Crompire	p. 15
Dames du long teril (Bur des)	p. 11
Defize (Puits de la houillère), au Bouthay, = Houillère Jacques-Louis Defize	p. 34
Egipite (Bur), à La Préalle	p. 16
Falloise (de la terre Falloise) (Bur), en Rhées	p. 11
Fausse houillère (Bur de la), en la Wack	p. 14
Frechecou (Une dizaine de burs de), en Pierluse, entre Rhées et Pontisse	p. 06
Froment (Bur), à Bernalmont.	p. 29
Garde de Dieu (Bur de la), à Bernalmont	p. 29
Gérard Cloes (Fosse de), à Bernalmont, = Houillère <Djira Clôs>, = Grande Bacnure.	p. 35
Gérard Cloes (Puits de retour d'air), rue du Baron	p. 36
Gérard Godin (Fosse de), sur les Monts (au dessus du Thier de Rogivaux (O P-B)).	p. 14
Gille Remy (Bur dans la prairie) (O P-B).	
Gille Remy rptant Godar (Bur dans la prairie) (O P-B).	
Gillet-Pirotte (Fosse), (Bur), sur les Thiers, = Fosse Crompire.	p. 16
Grande Bacnure (Puits n° 2 du Charbonnage de la), = Fosse de Gérard Cloes.	p. 35
Grande Bacnure (Puits n° 3 du Charbonnage de la), = Fosse de Gérard Cloes.	p. 35
Grande veine de Bernalmont (les mines de houille de la)	
Grand veine de Sept pieds (l'ouvrage de houille de la veine qu'on dit:)	
Gratten d'aite (Houillère dite de ... située au dessus de Bernalmont)	
Grise Pierre (Bur de), <grise pire>, à La Préalle	p. 18
Guillaume (Bur), cité en 1830 dans la Concession de la Petite Foxhalle	p. 30
Gurdule (Bur), entre Bernalmont et le Bouxthay	p. 29
Hareng (Bur de), (remblayé en 1863 : Ar. Reg. aux P.V de la Société d'Abhooz 1851-1868)	p. 09
Haute Belle Vue (Bur de).	p. 30
Haute et Claire (Bur), en Rhées, = Bur Tirlotte.	p. 11
Hauts Sarts (Bur des), aux Hauts Sarts.	p. 04
Homvent (Fosse de), à Milmort, = Bur de Bonne Foi, = Bonne Foi Hareng, = Bonne Foi Homvent	p. 09
Houbotte (Bur), dans la prairie de la Vve Gille Delvaux (O P-B).	
Hufnalle (Quatre différents burs de la), = Xhufnalle	p. 15
Humbert de Bernalmont (charbonnage connu sous le nom de)	
Innocents (Trois burs des), à Bernalmont.	p. 32
Jean Baptiste Closset (Bur dans la prairie) (O P-B).	
Jean dans rept Louis Wexlot (Bur dans la prairie de) (O P-B).	
Joannes Colleye (Bur de), sur les Monts.	p. 13
Jolivet (Puits de la houillère)	p. 36
Lagnot (Bur), au pied de Rogivaux à La Préalle	p. 20
Lait (Bur du), dans l'angle N des rues du Bon Air et Derrière les Haies (O P-B)	
Lambert Gaspard (Bur), à La Préalle	p. 20
Laurent Remy (Bur dans la prairie) (O P-B).	
La Vaux (Bur à), à Hermée.	p. 03
Léonard Charlier (Vieux bur) (O P-B).	

Lévrier (Plusieurs burs du)	p. 29
Lognon (Bur), sur les Thiers	p. 15
Louis Dans (Bur), Carte Grande Bacnure, 1773, (A.C.)	
Loup (Plusieurs burs du), en Pierluse	p. 06
Loup (Deux burs du), en Communes	p. 06
Lourtie (Fosse), en Beriwa	p. 16
Mahaut (Bur du,), = Trou Mahot	p. 26-30
Marsalle (Fosse), = Bur de la Cheteute.	p. 11
Massy veine sur la faille du Bouck (Bur de la), (O P-B)	
Micha (Bur), à La Préalle	p. 21
Moineau(x) (Bur du (aux)), sur les Monts	p. 13
Moulin à Vent (Bur du), en Rhées	p. 11
Moulin Radoux (Bur du), au pied du Bois Gilles	p. 20
Nanoux et Nicolas Wattar (Bur de), à La Préalle	p. 20
Nicolas Louis (Bur), à Bernalmont	p. 27
Nouveau Siège (Puits du) dit des Boules de la S.A. d'Abhooz et Bonne Foi-Hareng, à Milmort	p. 09
N°1 (Bur) de la concession d'Abhooz	p. 04
N° 2 (Bur) de la concession d'Abhooz	p. 04
N° 3 (Bur) de la concession d'Abhooz..	p. 04
N° 4 (Bur) de la concession d'Abhooz..	p. 04
N° 5 (Bur) de la concession d'Abhooz, = Bur Riz	p. 04
N° 7 (Bur) de la concession d'Abhooz	p. 04
N° 8 (Bur), de la concession d'Abhooz, = Bur du Bourriquet en Sart	p. 03
N° 9 (Bur), en Hauts Sarts; en 1863 la société civile d'Abhooz pris la décision de le remblayer.	
Paquay (Bur), rue de l'Agriculture face à la rue Pré des Communes.	
Pallet (Bur), dans l'héritage de la Vve Lambert Donnay rpt Gille Delvaux (O P-B).	
Petite Bacnure (Puits n° 1 de la)	p. 23
Petite Bacnure (Puits n° 2 de la)	p. 23
Petite Foxhalle (bur de la)	p. 26
Philippet (Bur), à Pontisse	p. 08
Pi dè bwès (Fosse du), au Pied du Bois Gilles	p. 24
Pierre et Jean Carpay (Bur de), sur les Monts.	p. 13
Piraquet (Bur),	p. 26
Pont Jean Thiry Bissar (Bur au), à coté de la Dreffe (O.P-B).	
Pucelle (Bur de la)	p. 30
Radoux (Bur), aux Hauts Sarts, = Bur Homvent.	p. 04
Recteur (Bur du) (O P-B).	
Recteur (Bur dans la pièce du) (O P-B)	
Riz (Bur), aux Hauts Sarts, siège principal de Bon Espoir et Bons Amis, = N° 5 de la conc ^{ion} d'Abhooz.	p. 04
Rotins de la Xhorre de la Petite Bacnure (Bur sur les), dans l'héritage Lambert Radoux rpt Jean Remy (O P-B).	
Sawhay (Vieux bur du), à Milmort	p. 04
Simon Namotte rpt Barthelemé Roleau (Bur dans la prairie de) (O P-B)	
Simon Namotte (Bur dans une pièce de) (O.P-B).	
Spouheu (bur du), dans la prairie du Séminaire (O.P-B).	
Tassar (Fosse), à La Préalle	p. 16
Tchêye Cheval (Bur), sur les Thiers.	p. 15
Thier Rogivaux (Bur au pied du), dans le bien de Vincent Arnold rept Courard Dupont (O P-B).	
Thiry Debeur (Fosse), (Bur Jean Thiry Deboeur) sur les Thiers, = Fosse Cromptire	p. 15-16
Tirleau (Bur), dans le bien de Jean Closset, autrefois Girvengé à La Préalle (O P-B)	p. 17
Tirlotte (Bur), en Rhées, = Bur Haute et Claire.	p. 11
Trixhe Maille (Bur de), en Hurbise	p. 08
Vielle Tirlotte (Bur de), sur Les Monts	p. 13
Xhorre dans la prairie Lambert Gaspar (Bur de la), vis-à-vis du moulin de la Vve Gilles Radoux (O P-B)	

INDEX des noms des areines et des xhorres.

Sont repris ci-après les noms des areines et des xhorres drainant la zone de la voie des Botîs.

Aventure (Xhorre et Areine de l').	p. 40
--	-------

Béguine (Xhorre à la), au dessus du Thiers de Rogivaux.	
Bernalmont (Araïne)	
Brandchyer (Araïne), rue des Bayards sur Liège (A.C., t.2, p.98)	
Espérance (Araïne de l'), drainait les bures Falloise, aux Moineaux, du Moulin à Vent.	
Faillle de Bouck (Xhorre de la), à La Préalle.	
Godin (Araïne), = Xhorre Gérard Godin	p. 13
Hareng (Araïne), = Xhorre des Dames.	p. 04
Haute Belle Vue (Xhorre de)	p. 30
Hufnalle (Huvenalle) (Xhorre de la), citée en 1830.	
Marteau (Araïne)	p. 15
Nopis (Araïne)	p. 04
Petite Bacnure (Xhorre de la), au dessus du Bois Gilles à La Préalle.	

INDEX des noms des veines de charbon.

Sont repris ci-après les noms des veines de charbon exploitées dans la zone de la voie des Botifs.

Aguesse (Veine)	p. 26
Anonyme (Veine).	p. 26
Araïne (Veine de l')	
Béguine (Veine)	p. 35
Blanche (Veine)	p. 35
Bovy (Veine) = Grande Bovy	p. 22, p. 26
Couteau (Veine)	p. 35
<i>Dames, voir à Grande Veine des Dames</i>	
Delcheteur (Veine), = Grande veine de Cortil	p. 26, p. 30
<i>Doucette, voir à Grande Doucette, voir à Petite Doucette</i>	
<i>Engis, voir à Grande Veine d'Engis</i>	
Envie (Veine) = L'Envie	p. 22, p. 26
<i>Espérance voir à Grande veine de l'Espérance</i>	
Eveille (Veine de l'), exploitée en 1830, dans la concession BV-BV	
Frechecou (Veine de)	p. 6
Grande Veine	p. 35
Grande veine de Bernalmont	
Grande veine de Cortil = Veine Delcheteur	p. 14
Grande veine d'Engis = Grande Veine de Cortil	p. 30
Grande veine de l'Espérance	p. 22
Grande Veine des Dames	
Grande veine de Sept Pieds de Bernalmont.	p. 29
Grande veine d'Oupeye	p. 4, p. 10, p. 22
Grande veine supérieure, exploitée en 1830, dans la concession de la Hufnalle	
Grande veine de la Xhorre	p. 35
Grand Maret (Veine de)	p. 22
Halballerie (Veine).	p. 35
Haute Claire (Veine)	p. 22, p. 26
Houlpay (Veine)	p. 35
Hufnalle (Veine)	p. 30
Laguesse (Veine)).	p. 26
L'Arteine (Veine)).	p. 26
Loup (Veine) (en 1830, à BV-BV, Veine Grand Loup et Veine Petit Loup).	p. 6, p. 22, p. 26, p. 31
Lophaye (Veine)).	p. 26
Massi vonne (Veine)	p. 30, p. 35
<i>Oupeye, voir à Grande veine d'Oupeye</i>	
Pestay (Veine).	p. 35
Petite Doucette	p. 22
Petite Veine, exploitée en 1830, dans la concession de la Hufnalle	p. 26
Quatre Poignées (Veine)	p. 26
Raignon (Veine)	p. 35
Rouge (Veine), citée en 1830, dans la concession de la Hufnalle)	p. 26

<i>Sept Pieds, voir à Grande veine de Sept Pieds de Bernalmont</i>	
<i>Tête de Chien (Veine).</i>	p. 26
<i>Veine, voir à Grande Veine, voir à Grande Veine supérieure, voir à Petite Veine.</i>	
<i>Veinette (Veine)</i>	
<i>Xhorre, voir à Grande veine de la Xhorre</i>	

© Herstal le 7/8/1994 // mise à jour du 20/01/2015.

Entre la première rédaction du texte "La voie des Botis " en 1994 et cette mise à jour, on ne peut que constater la disparition progressive de ces objets témoins d'une époque. Une borne de concession minière qui depuis près d'un siècle faisait le coin de la rue Derrière Coronmeuse disparaît lors de la réfection du trottoir ; une autre brisée par un camion rue Sur les Thiers, on répara le camion pas la borne! ; le groupe de maisons typiques de l'habitat minier de la rue Basse Préalle qu'il aurait fallu sauvegarder et qu'on déclara insalubres pour mieux les démolir...

L'historien local André Collart-Sacré (1864-1942) s'inquiétant du non-entretien du petit patrimoine historique herstalien écrit en 1937 "Ainsi allèrent les choses : l'indolence et l'inconscience administratives laissèrent perdre un précieux document historique !". Nous n'en incomberons pas, comme lui, l'unique faute à l'Administration, la responsabilité est davantage collective, encore qu'il est plus qu'urgent que l'Administration communale établisse un inventaire de ce petit patrimoine historique local, et se donne les moyens d'en assurer la sauvegarde et en sollicite le classement.
